

Schéma de Cohérence Territoriale du Pays



Réunion Publique

« *Diagnostic du territoire... vers les grands axes du projet en cours d'élaboration* »

9 décembre 2021, Aubigny-sur-Nère



A

**Qu'est-ce qu'un SCoT ?
& contexte de l'élaboration
du SCoT du Pays Sancerre
Sologne**

Un SCoT ?

C'est un document d'urbanisme intercommunal pour se fixer un **projet de territoire cohérent** avec une **vision d'avenir à 20 ans** sur l'ensemble des composantes qui font fonctionner le territoire : transport, économie, logement, ressources naturelles, paysage, numérique, services et équipements publics,...

Il est le fil rouge pour l'aménagement à l'échelle locale : les Plans Locaux d'Urbanisme doivent être compatibles avec le SCoT

*Ambition
Vision
Cohérence
Equilibre*

L'élaboration du SCoT du Pays Sancerre Sologne :

L'élaboration du SCoT est portée par le Pays Sancerre Sologne (siège à Vailly/Sauldre)

Pour un projet de territoire :

- partagé impliquant toutes les communes du SCoT & associant les partenaires (Etat, Région...)
- prenant en compte les spécificités locales et les multiples évolutions de contexte :
 - « Evolution des modes de vie et de travail »
 - « Adaptation au changement climatique »
 - « Transitions écologique & économique »

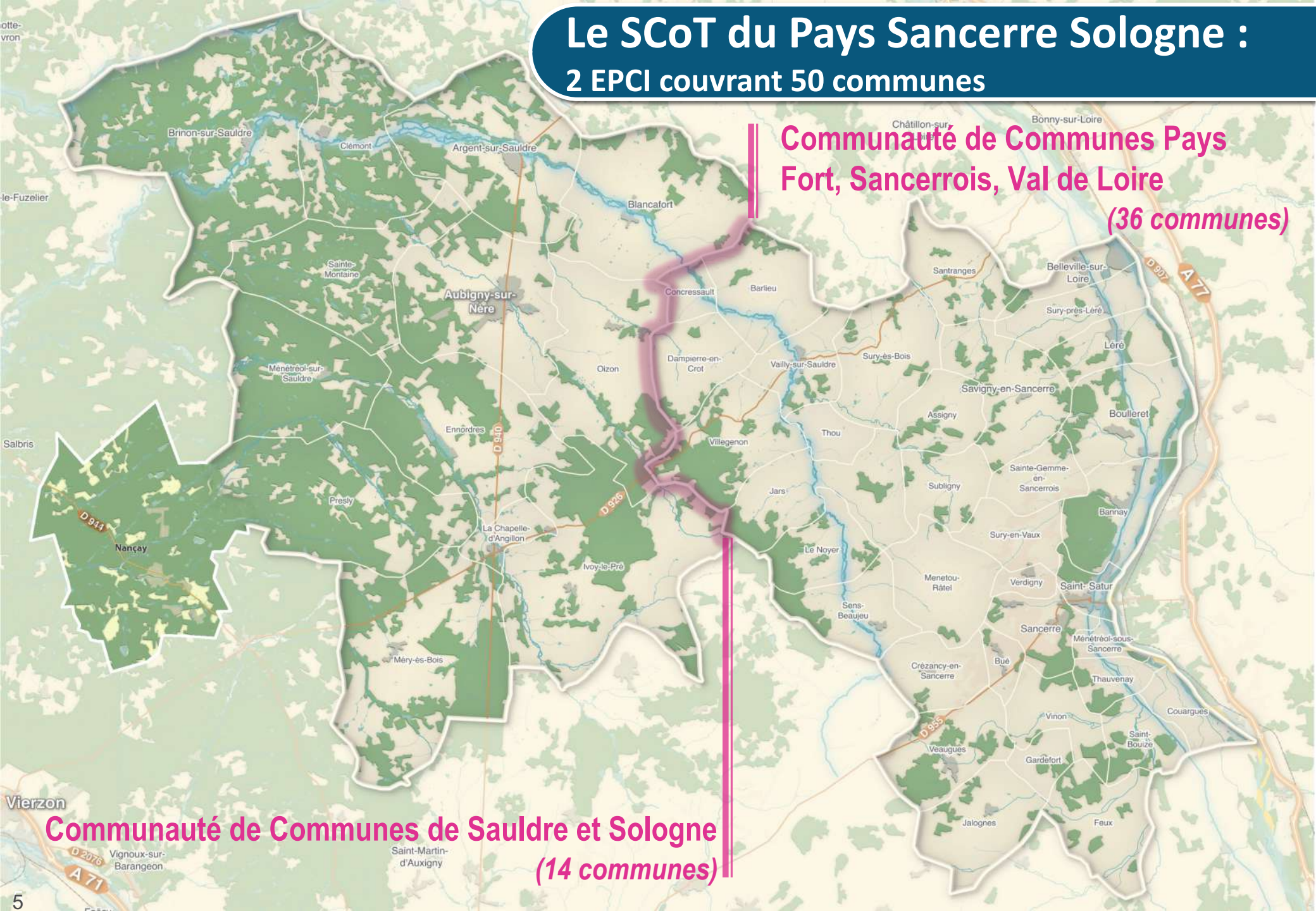
...

Ambition
Vision
Cohérence
Equilibre

Le SCoT du Pays Sancerre Sologne : 2 EPCI couvrant 50 communes

**Communauté de Communes Pays
Fort, Sancerrois, Val de Loire
(36 communes)**

**Communauté de Communes de Sauldre et Sologne
(14 communes)**



Une élaboration en 4 étapes :

1^{er} semestre 2019

Diagnostic et Etat Initial de l'Environnement pour comprendre le fonctionnement du territoire, révéler ses enjeux et potentiels.

Et pour explorer des hypothèses d'évolution du territoire...

Prospective →

2019-2020

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.) pour fixer la stratégie et les grands axes du développement et les décliner en objectifs des politiques publiques : d'habitat, de transport, économiques, environnementales, d'équipement numérique...

2021-2022

Document d'Orientation et d'Objectifs (D.O.O.) pour traduire réglementairement le PADD en objectifs qui s'appliqueront aux documents d'urbanisme locaux (PLU...)

2022

Phase de procédure administrative et de consultation des personnes publiques associées et du public avant d'adopter le SCOT

Une évaluation environnementale menée tout au long du projet

Le SCoT dans la hiérarchie des normes

- Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, d'Égalité des Territoires (règles)
- Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- Plan de Gestion des Risques d'Inondation
- ...
- ... **et les lois** ...

Compatibilité

- Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, d'Égalité des Territoires (objectifs)
-
- Charte de Pays
- Schéma Régional / Carrières
- Programmes d'équipement de l'Etat, **des collectivités territoriales** et services publics...

Prise en compte

- Atlas paysager
- Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation
- Stratégie Régionale d'Innovation
- ...
- Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique
- ...

Référence

SCoT « intégrateur »

Programme Local de l'Habitat

Opération d'aménagement > 5000 m2, Autorisation commerciale > 1000 m2...

Plan de Déplacement Urbain

Plan Local d'Urbanisme

Compatibilité

Prise en compte

Plan Climat Air Energie Territorial

Quelques grands chiffres du territoire du SCoT en 2018



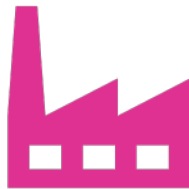
166 800 hectares dont 62% de terres agricoles et 36% de forêt



33 073 habitants,
dont 14 150 actifs



23 124 logements,
dont 16 % de résidences
secondaires



12 395 emplois, dont 25,5%
dans l'industrie & 15,2%
agricoles

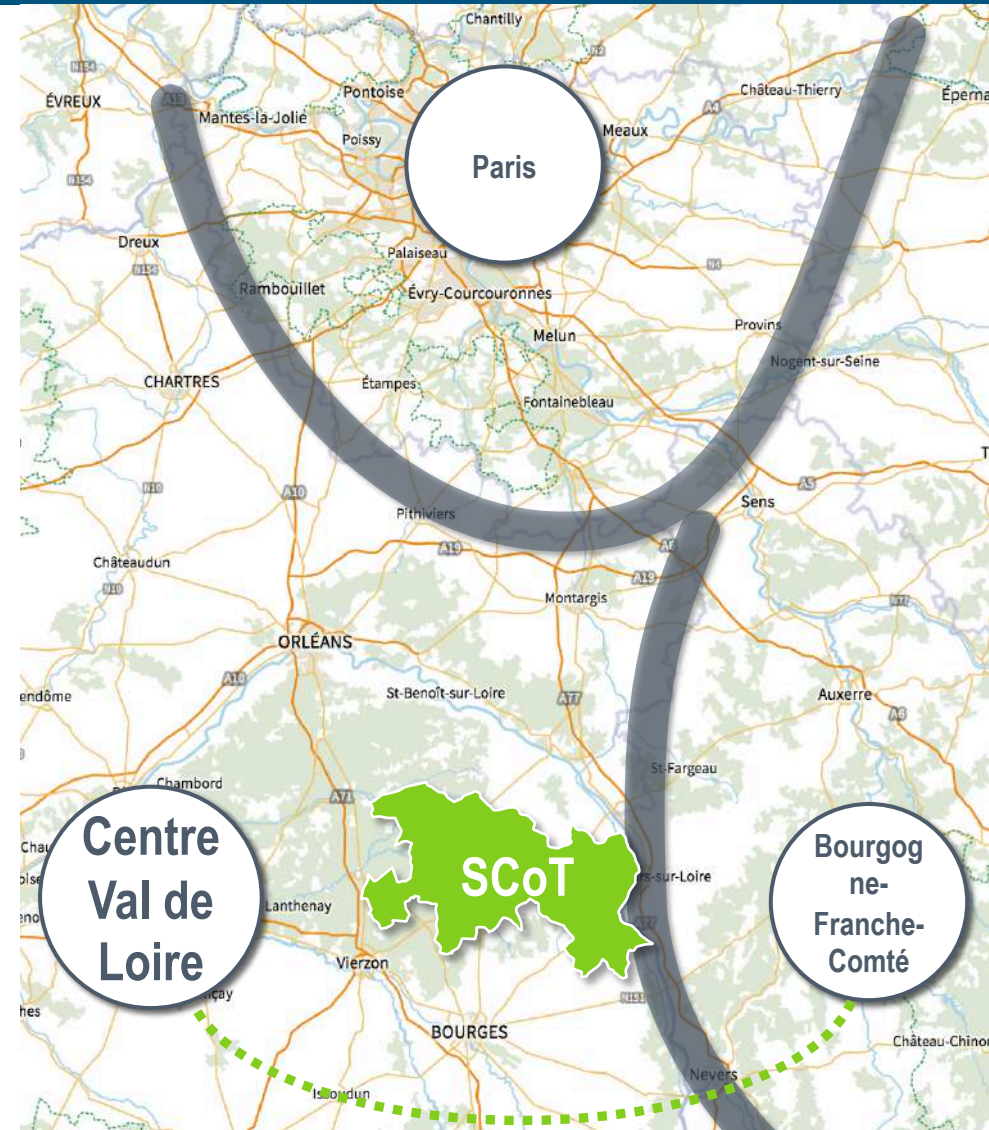


≈ **3 000 ha** de vignoble et 2
AOP: Sancerre, Chavignol

Quelques grands chiffres du territoire du SCoT en 2018

**SCoT du
Pays
Sancerre
Sologne**

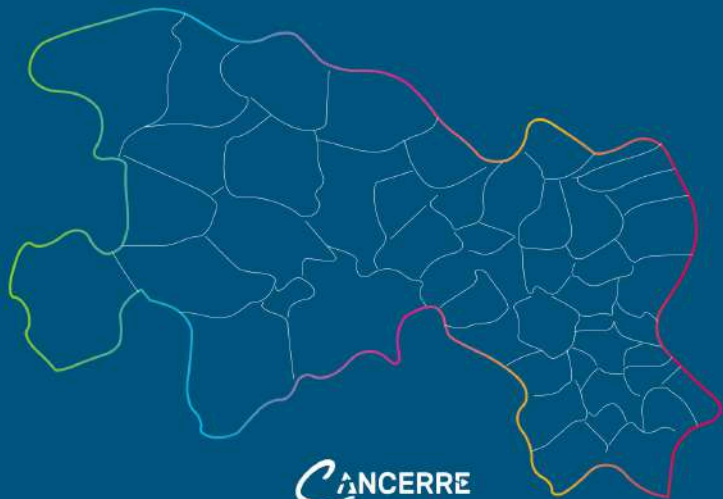
= **11% des
habitants &
emplois présents
dans le Cher
pour 24% de la
superficie du
département**



**A proximité de Paris, une position de
carrefour entre les 2 régions**

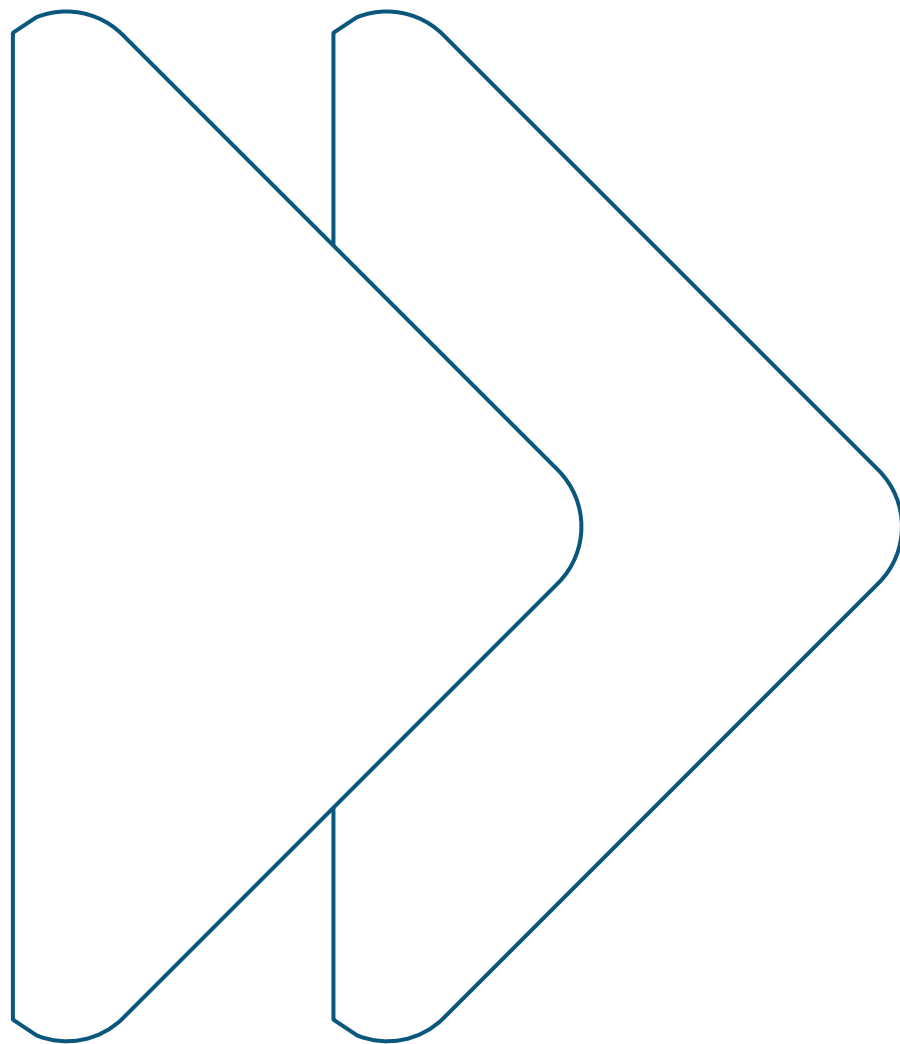


B Points saillants du diagnostic et enjeux du territoire (vers le PADD)



**SANCERRE
SOLOGNE**
Syndicat Mixte du Pays

**Une ruralité
productive,
authentique,
originale et aux
multiples marques
de qualités**

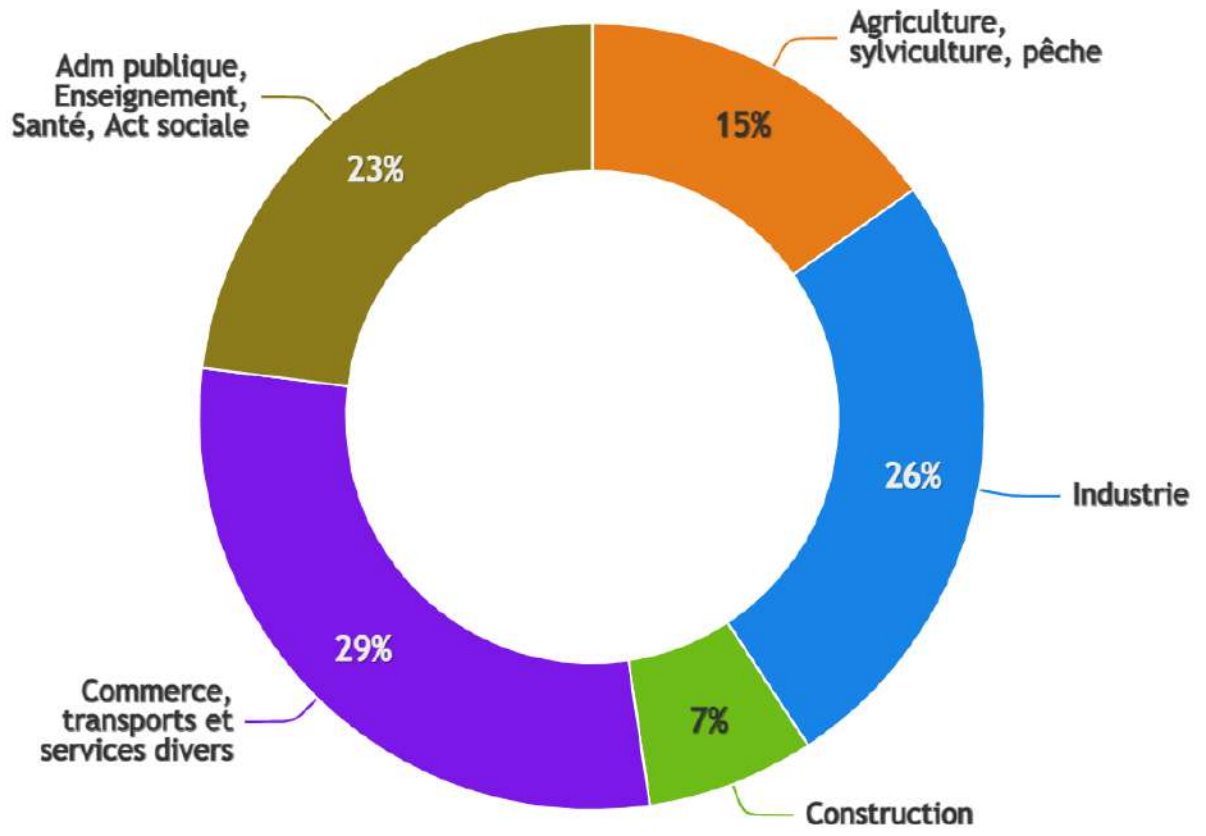


Industrie et activités primaires (agriculture, sylviculture, viticulture) sont les piliers de l'économie (41 % des emplois du territoire) positionnés sur des marchés de niches, de proximité et internationaux:

- ÉNERGIE
- AGRICULTURE EXPORTATRICE
- COSMÉTIQUE-PHARMA
- AGRO-ALIMENTAIRE
- VITI-VINICULTURE
- AÉRO-DÉFENSE
- AGRICULTURE DE PROXIMITÉ
- ÉQUIPEMENTS
- MERRANDERT

Emplois par grands secteurs économiques en 2018

Source : INSEE 2021



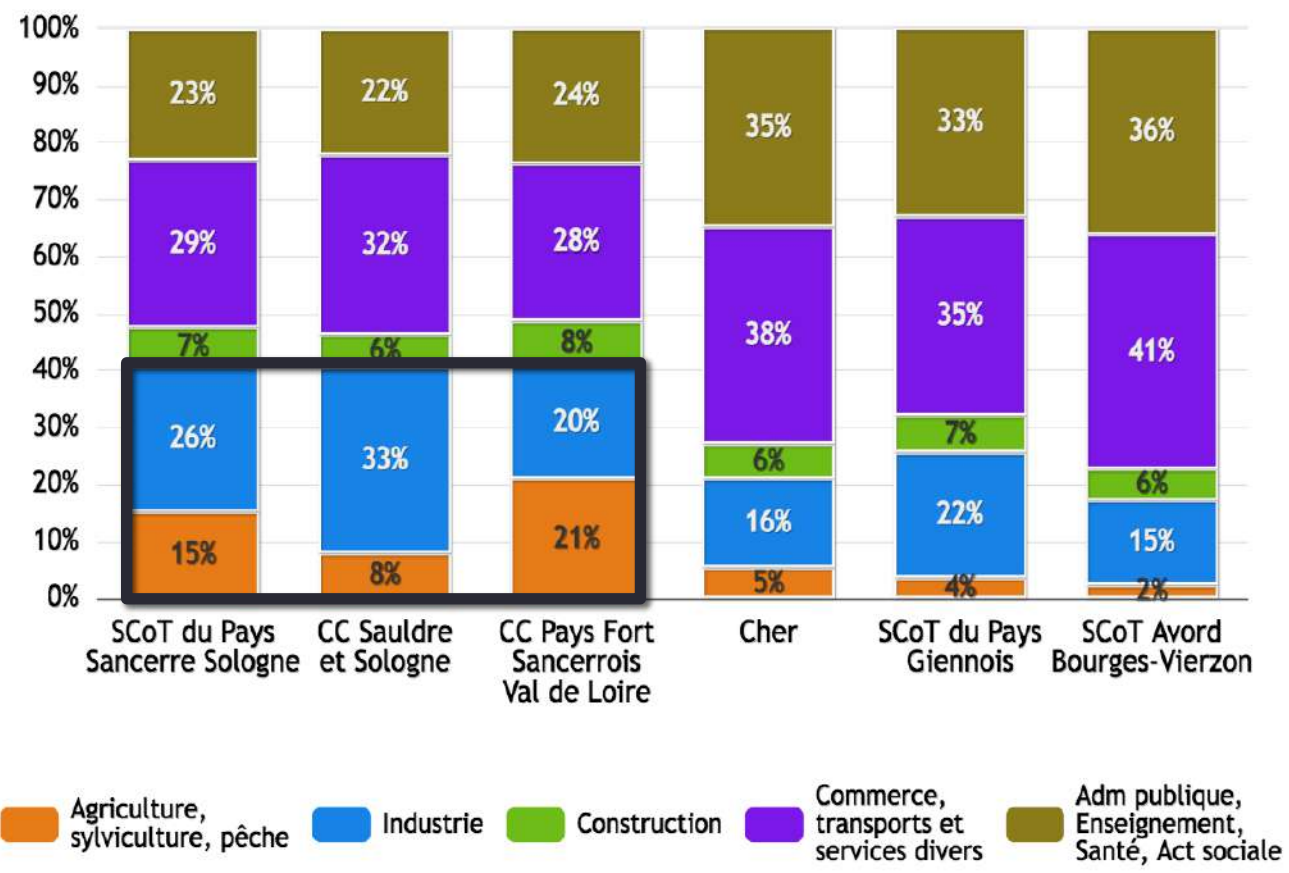
& Viti-viniculture : filière d'excellence régionale
& Saultre et Sologne reconnu territoire d'industrie

... et de vraies singularités économiques qui se distinguent du paysage local

- Une identité **agricole** et **industrielle** qui différencie le territoire du paysage local
- Avec des spécificités économiques et des savoir-faire selon les secteurs du SCoT qui sont propices à des complémentarités et alliances demain pour développer et diversifier l'économie (ex industrie/agriculture, agro-alimentaire,...)

Part d'emploi par grands secteurs économiques en 2018 :

Source : INSEE 2021

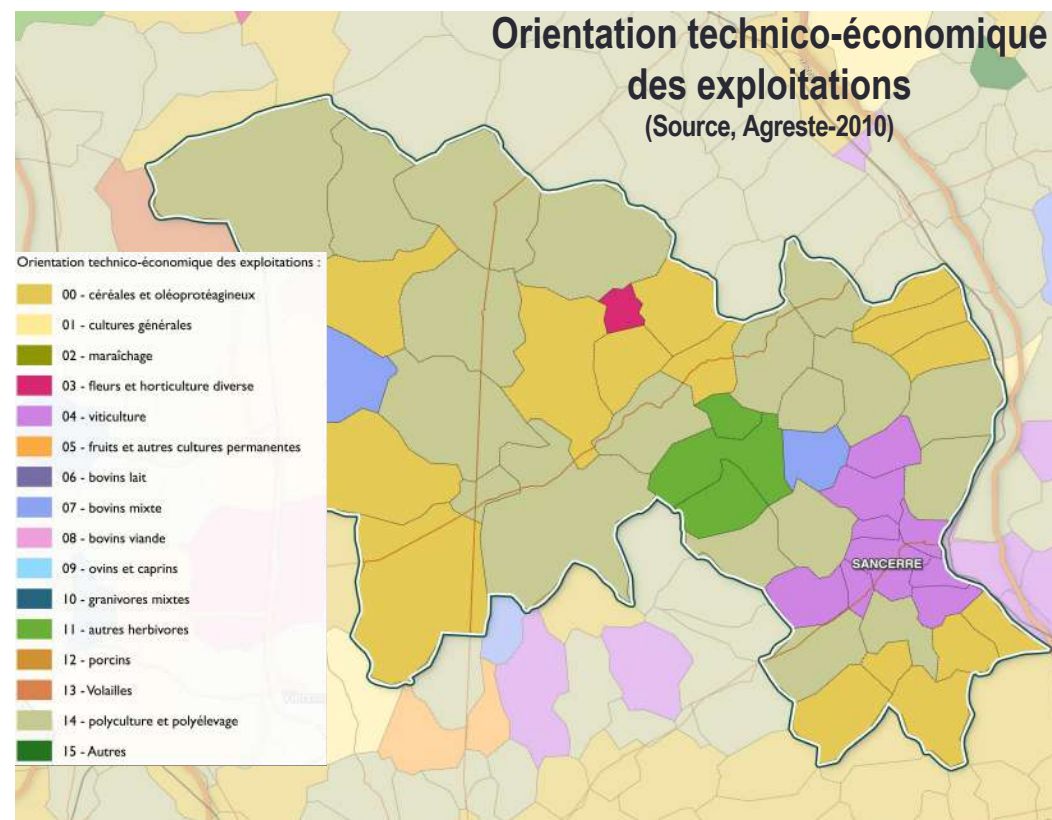


& un poids moindre de l'économie des services que dans les territoires de comparaison

Un condensé de la diversité agricole régionale,... Un terroir

- & des labels, signes de qualité reconnue des productions agricoles (AOP, IGP...), qui s'allient à des paysages préservés et authentiques

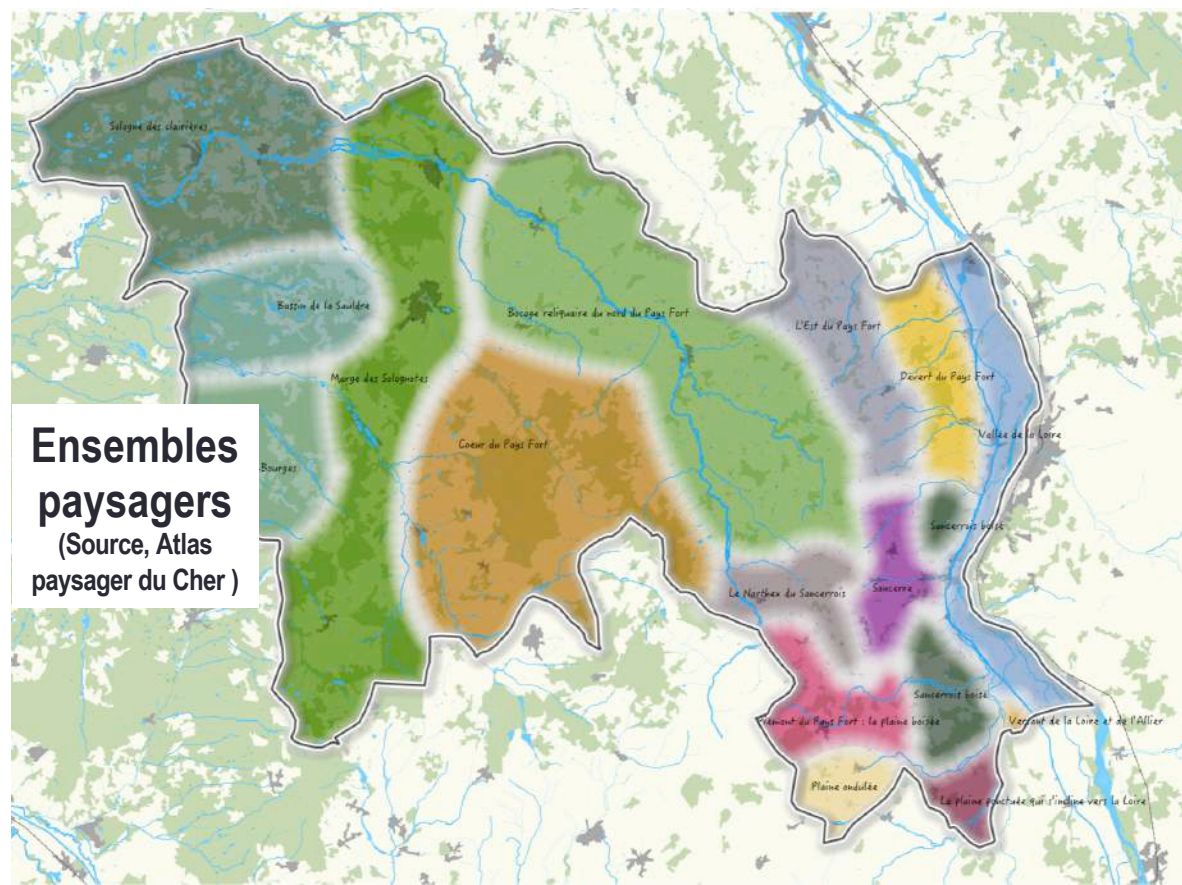
FRAISE, FRAMBOISE
 AGRICULTURE BIO
 BREBIS SOLOGNOTE
 POULE NOIRE DU BERRY
SANCERRE
 CHAVIGNOL
 CHAROLAIS



& des enjeux à prendre en compte :

- limitation de la consommation d'espaces agricoles et naturels pour l'urbanisation future :
 - *Diagnostic : entre 2006 et 2016 : 165 ha ont été consommés en 10 ans (hors Nançay), soit un rythme moyen annuel de 16,5 ha /an*
- évolution des modèles économiques des exploitations agricoles (transformation des produits locaux, tourisme, circuits courts...), difficultés dans le Pays Fort au centre du territoire SCoT

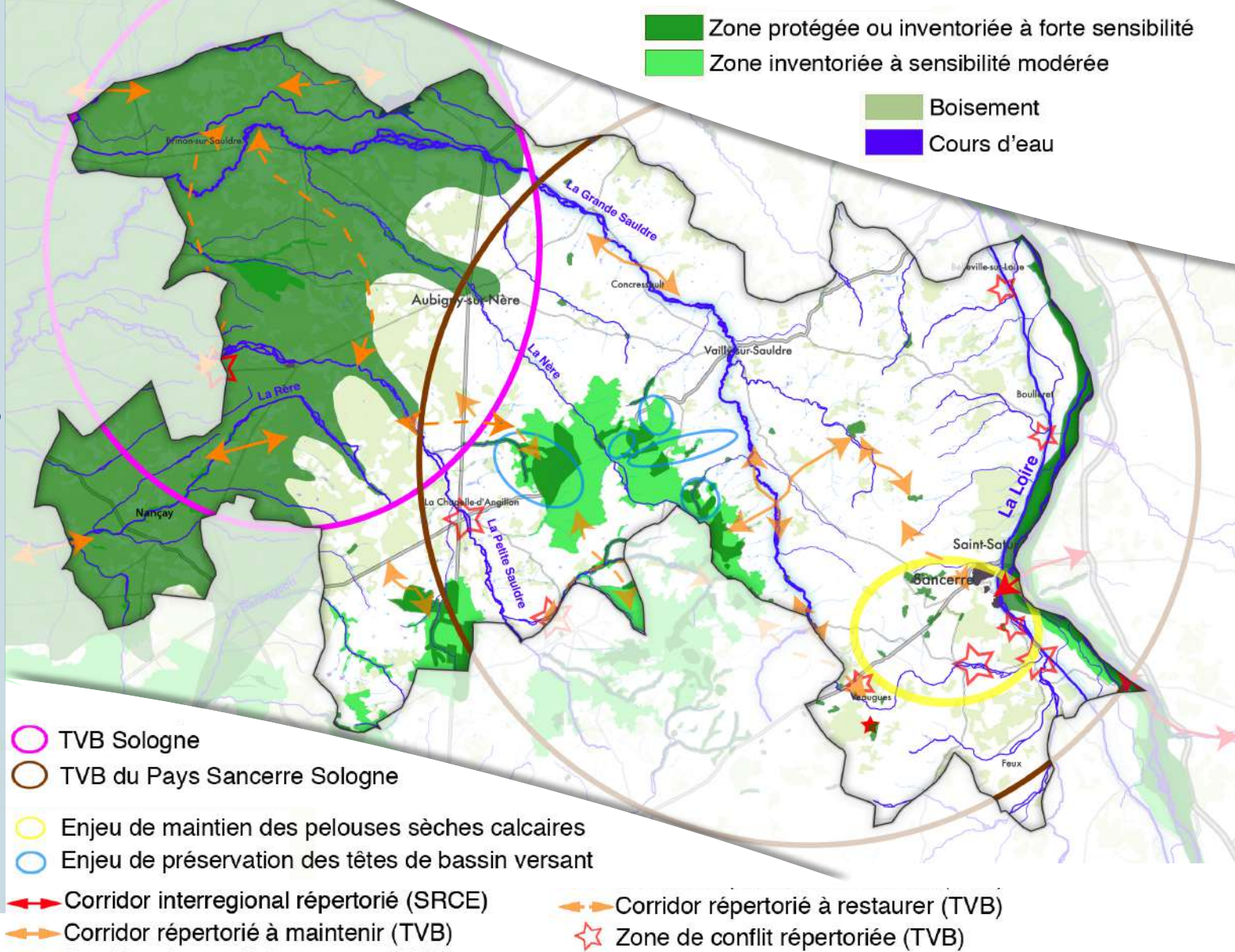
Un patrimoine bâti, paysager et immatériel (savoir-faire, histoire...) riche et diversifié, offrant des ambiances de vie de qualité, différentes et authentiques



Une biodiversité riche, et des ressources naturelle de qualité qui sont aussi le socle d'activités primaires (sylviculture, agriculture...) et d'un cadre paysager préservé

- Des enjeux renouvelés de préservation des milieux remarquables et de maintien d'une perméabilité écologique forte
- Des actions menées de reconquête de la qualité des cours d'eau à poursuivre
- Une ressource en eau abondante, mais vulnérable aux pollutions de surface + enjeux zones humides

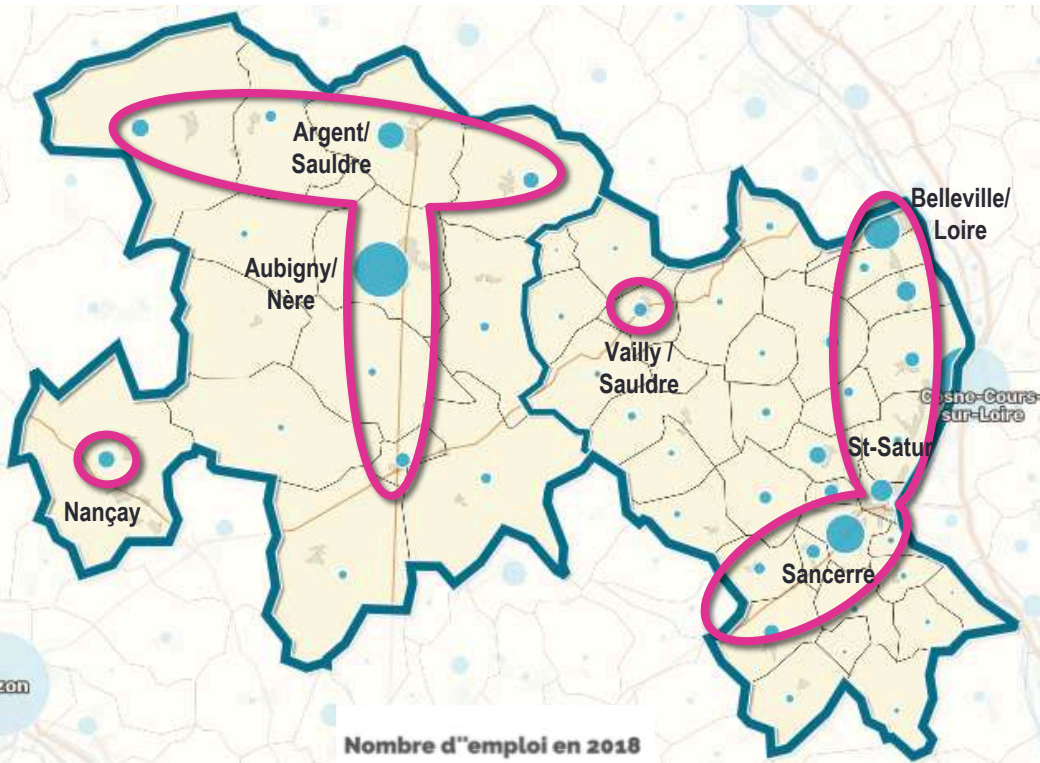
Diagnostic Trame verte et bleue (TVB) : principaux éléments à prendre en compte



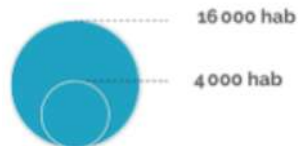
Une répartition en 2018 des emplois et de la population au sein du SCoT révélant une forte cohérence territoriale



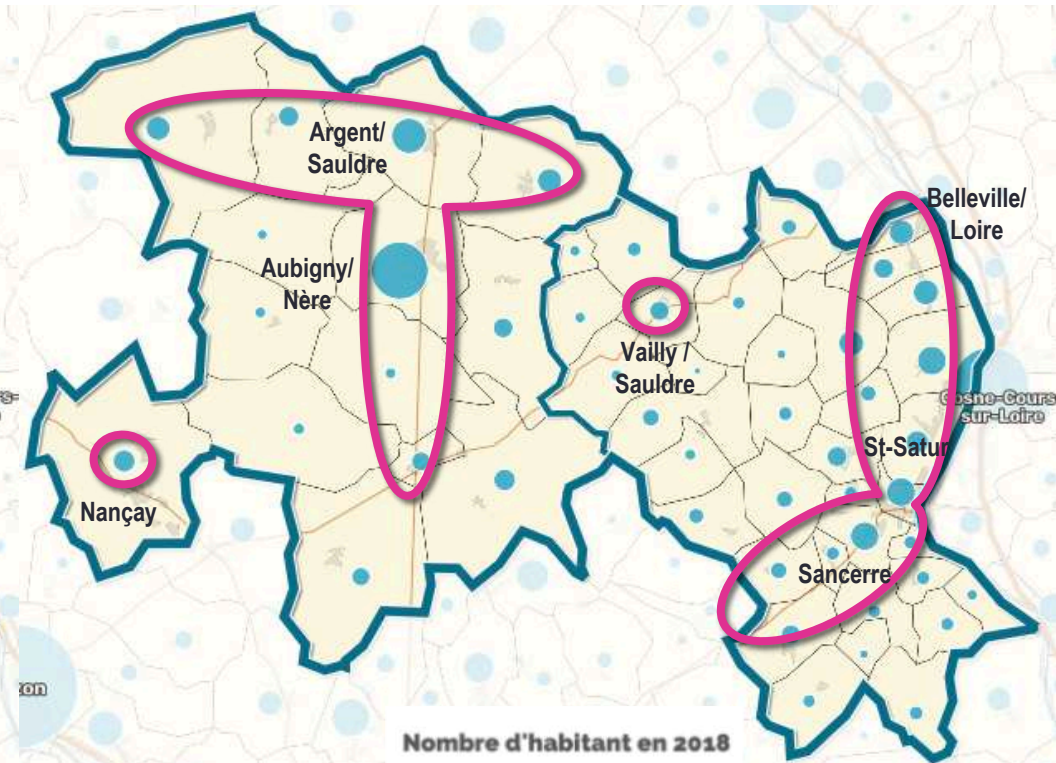
Nombre d'emplois en 2018
(Source, Insee)



Nombre d'emploi en 2018



Nombre d'habitants en 2018
(Source, Insee)



Nombre d'habitant en 2018



& révélant aussi un enjeu de meilleure irrigation économique au centre du territoire et de favoriser les dynamiques (de vie, économiques...) entre l'est et l'ouest du SCoT

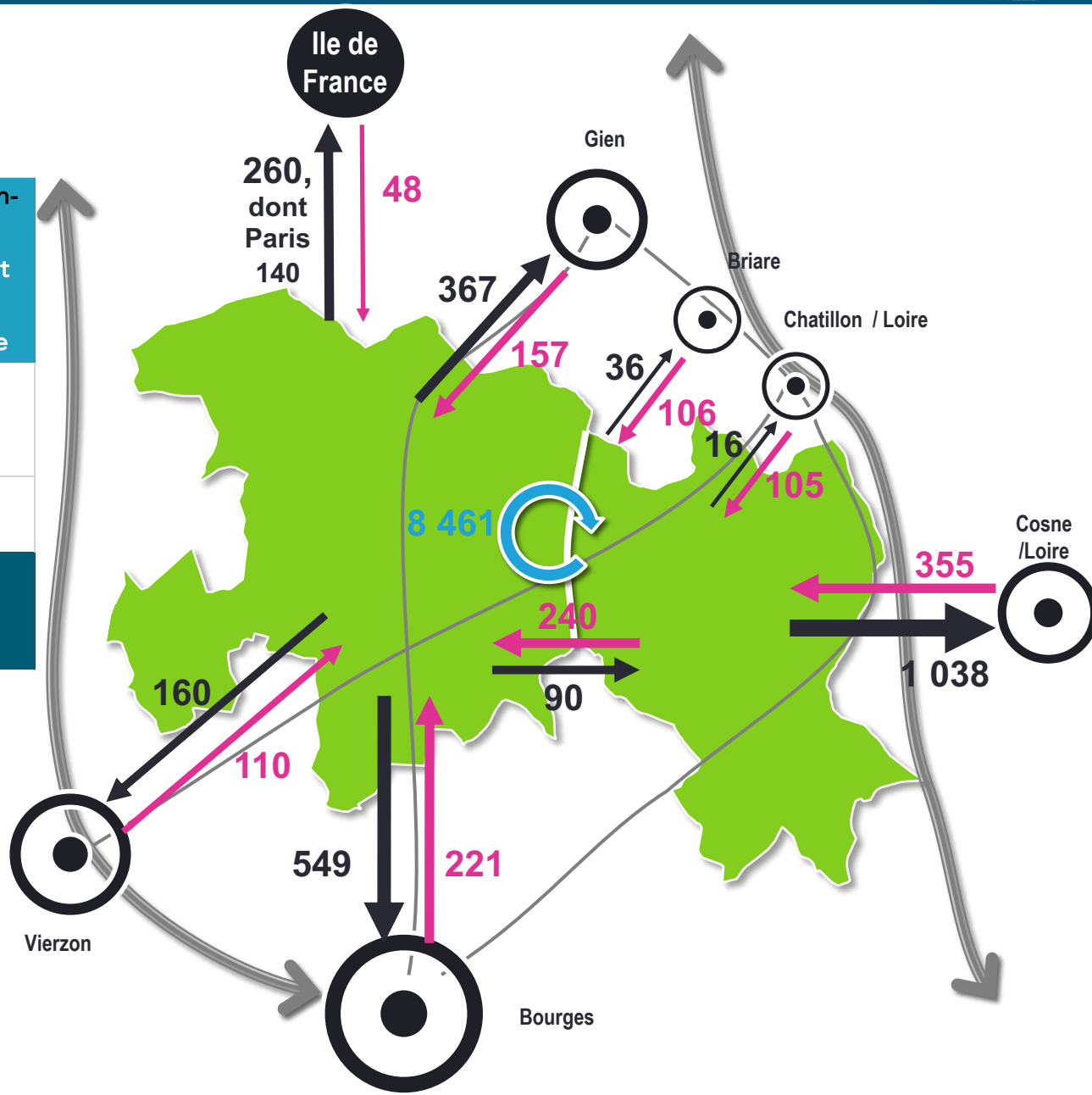
Un territoire actif ouvert sur l'extérieur et des déplacements domicile-travail plus limités entre les 2 EPCI



Actifs entrant et sortant du périmètre du SCoT en 2018

(Source, Insee)

	Actifs résidant travaillant dans le territoire	Actifs résidant ne travaillant pas dans le territoire	Actifs non-résidant travaillant dans le territoire
CC Pays Fort Sancerrois Val de Loire	4 590	2 628	2 488
CC Sauldre et Sologne	3 871	1 690	1 442
SCoT du Pays Sancerre Sologne	8 461	4 318	3 930

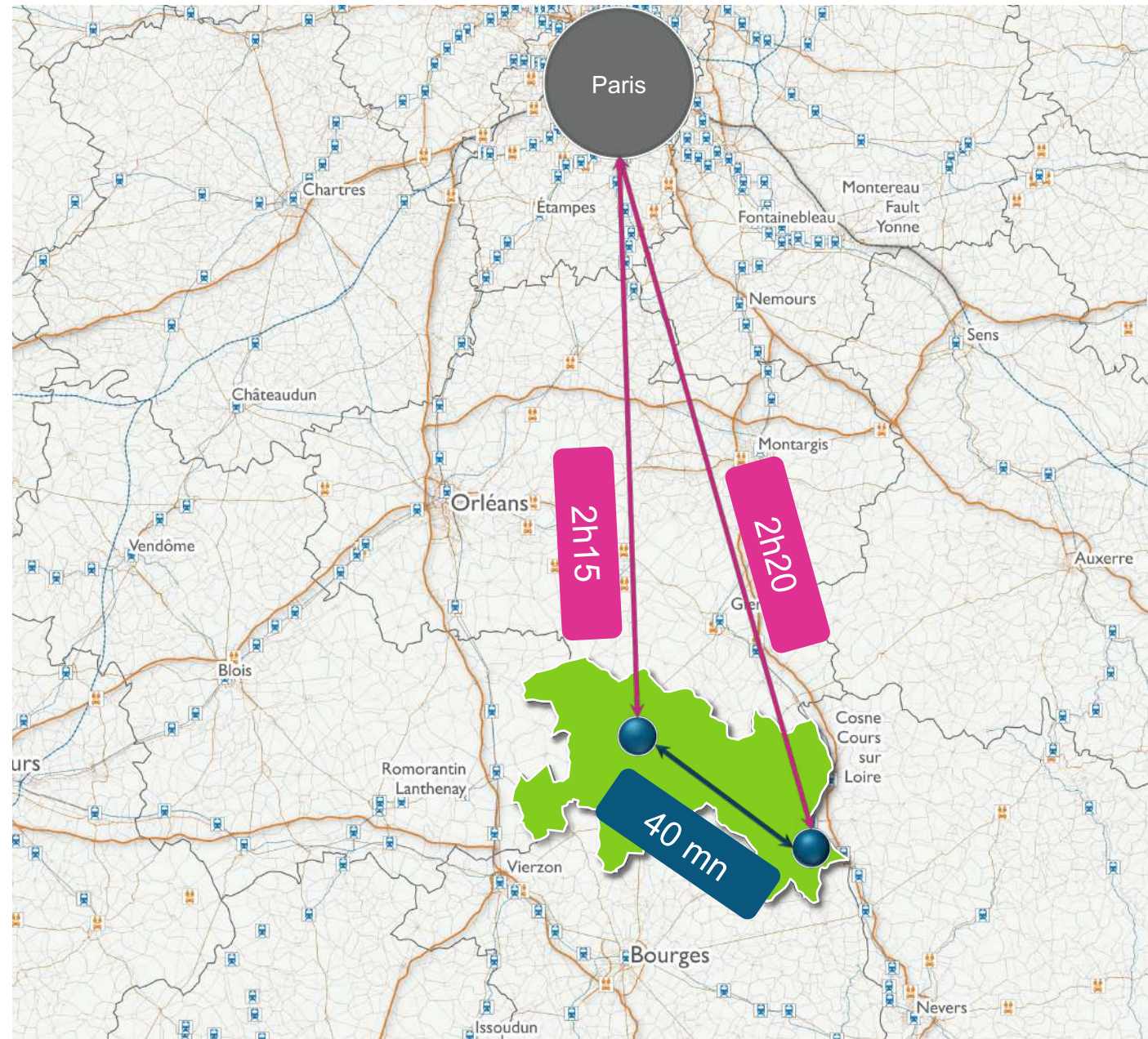


Un territoire proche de Paris, mais une accessibilité plus problématique dans l'environnement régional proche et au sein du territoire du SCOT



- Près de 2h20 depuis Paris pour rallier Aubigny-sur-Nère ou Sancerre.
- 40 mn de temps de trajet entre Aubigny-sur-Nère et Sancerre...
- Un ratio temps de trajet (mn) / distance (km) plus efficace depuis et vers Paris.

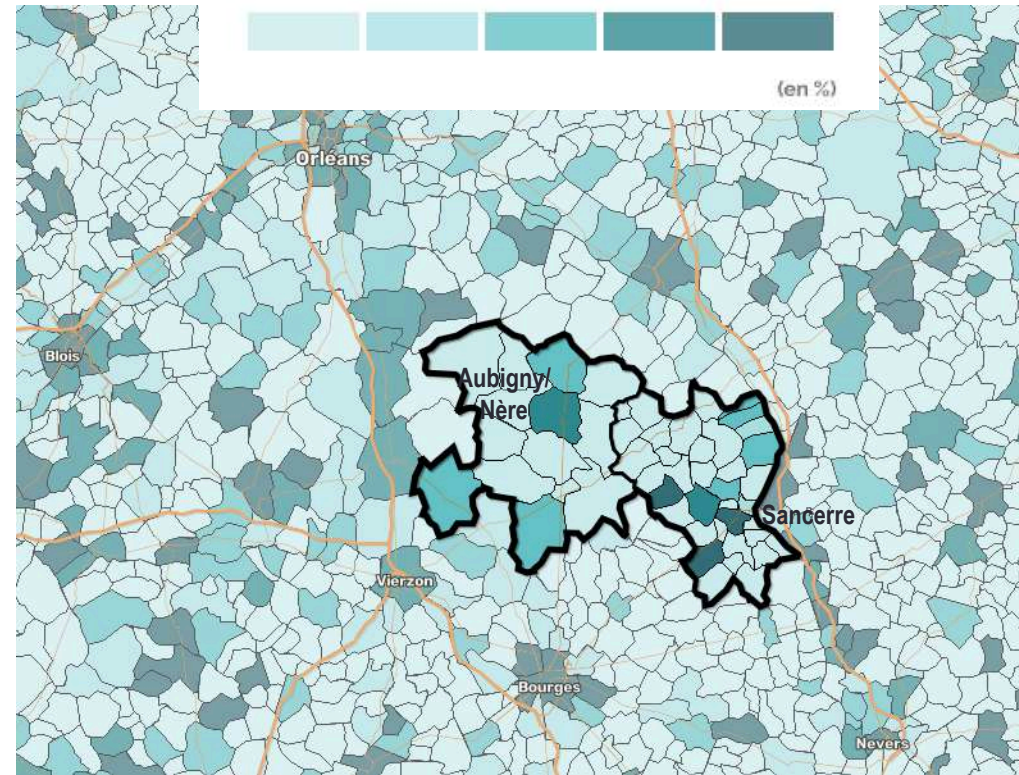
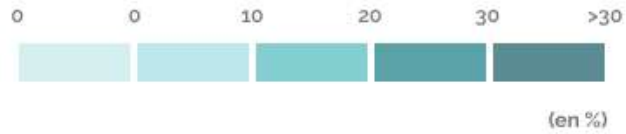
Temps de trajets
(Source, BlaBlaCar, SNCF)



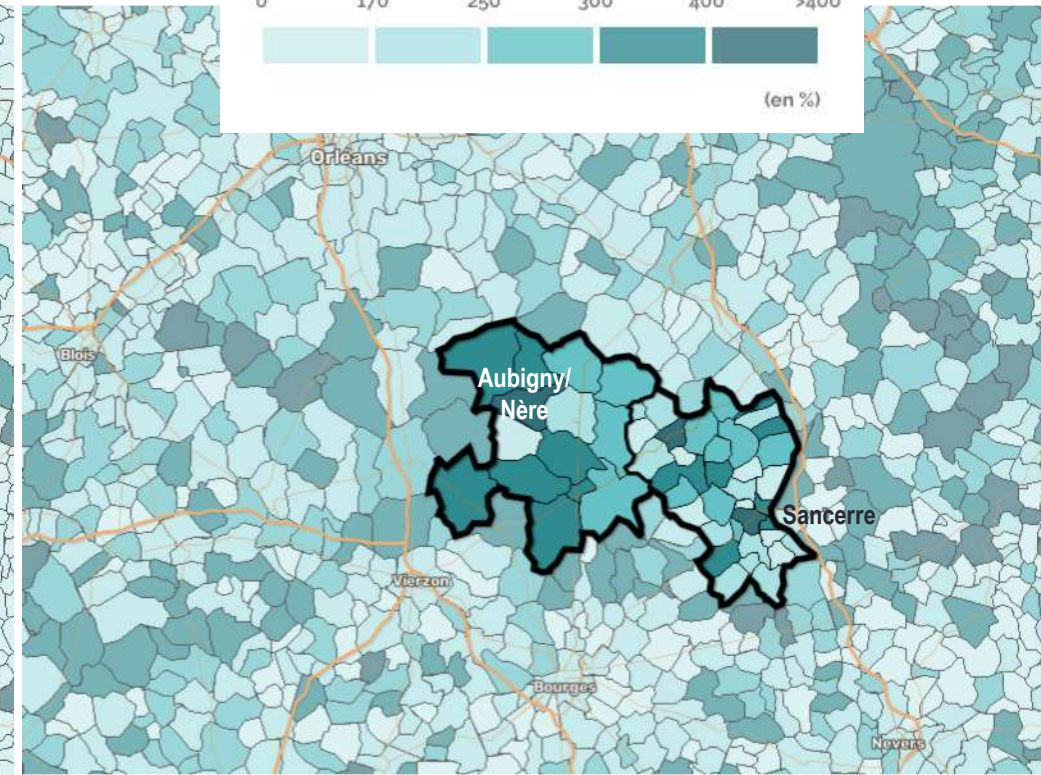
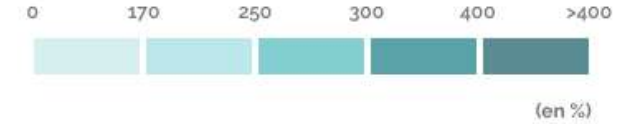
Eloigné des grandes métropoles et de leurs équipements et services, un territoire qui s'est organisé pour répondre aux besoins de proximité



Densité d'équipements supérieurs pour 10 000 hab. en 2020



Densité d'équipements proximité pour 10 000 hab. en 2020



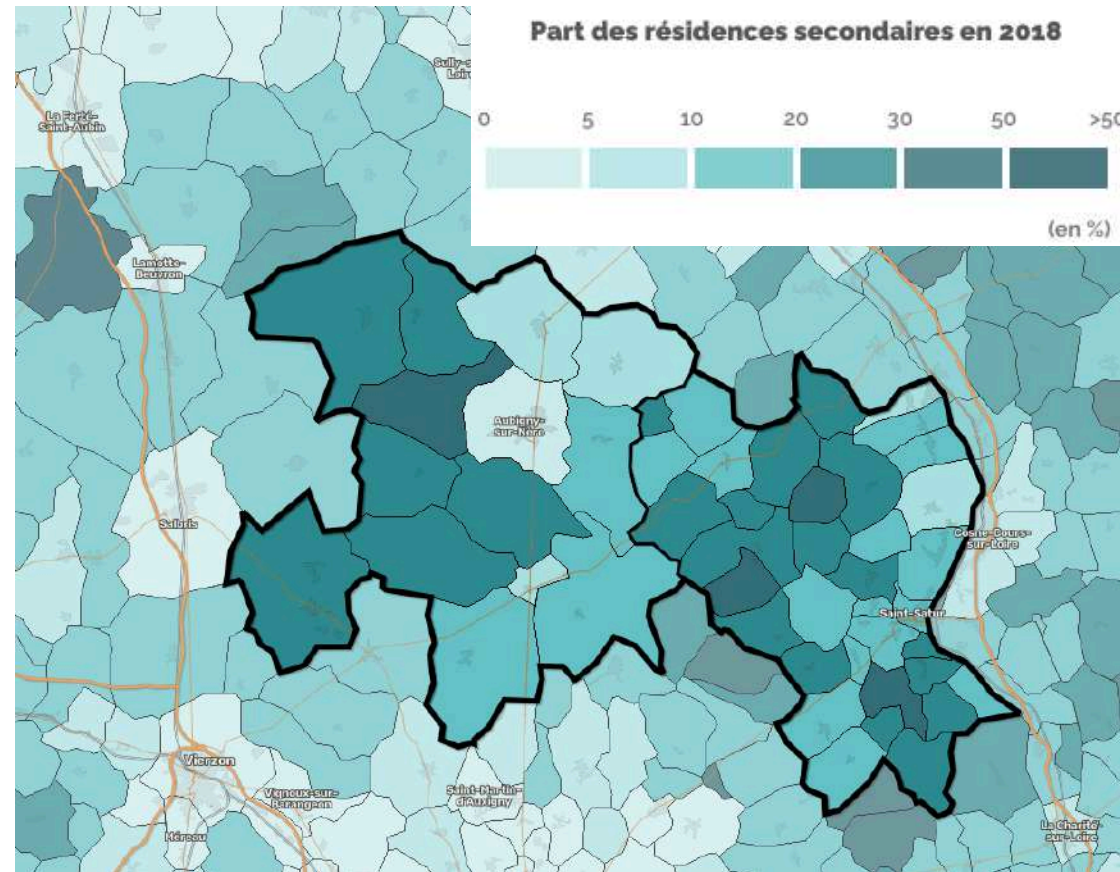
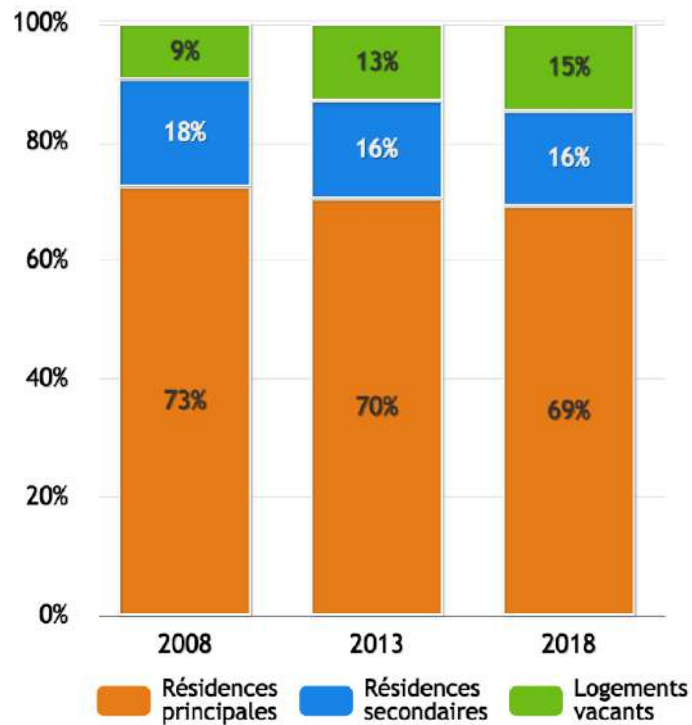
Sources, Photo, sites internet :
Aubigny/Nère, CCPFSL



Une tradition pour la villégiature : une proportion des résidences secondaires qui reste relativement stable dans le parc total de logement



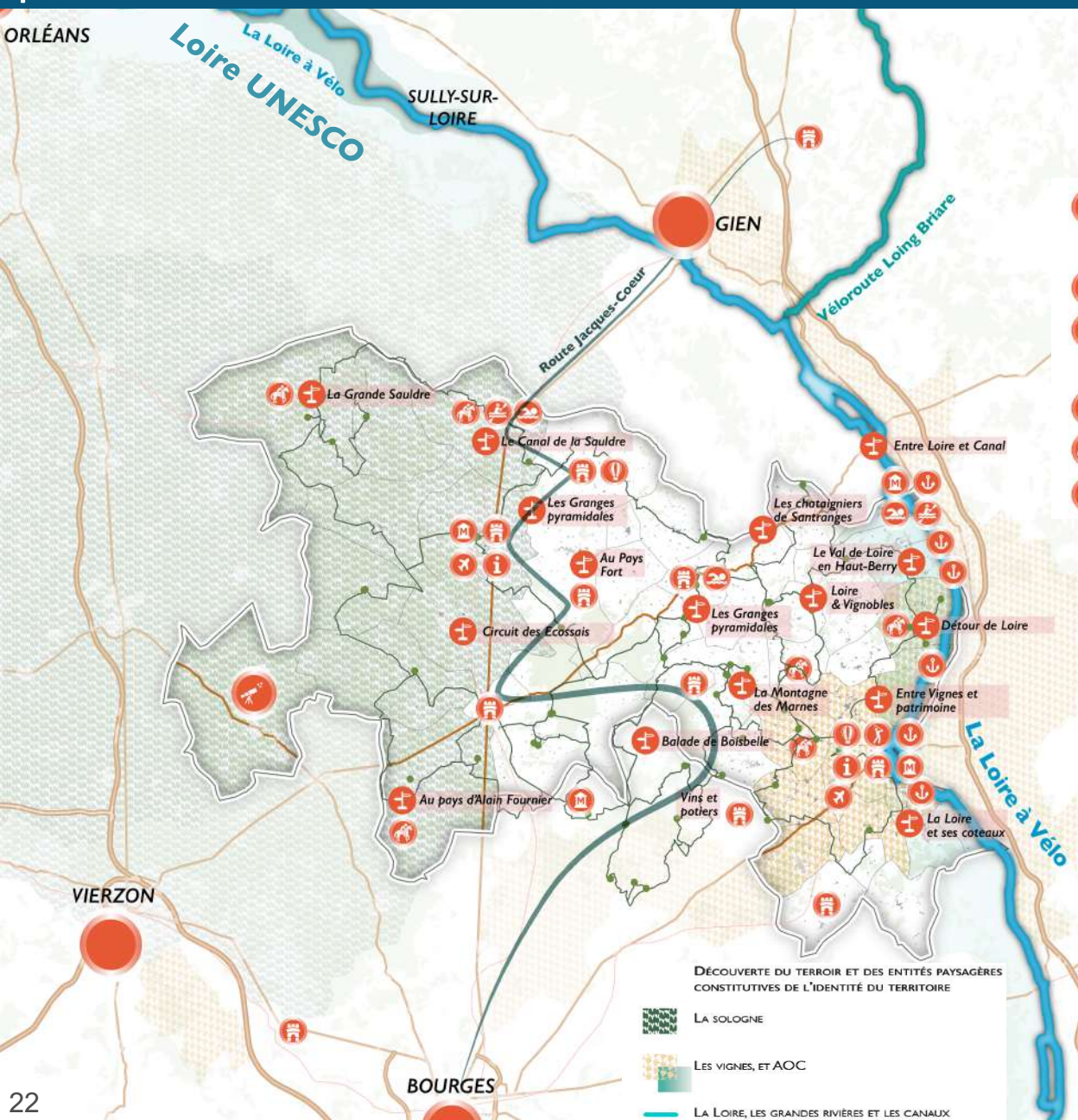
Part des résidences principales, secondaires et logements vacants depuis 2008 (Source, Insee 2021)



- A proximité de l'Ile de France, la diversité des cadres de vie, l'art de vivre, la qualité des ressources naturelles et l'authenticité du territoire sont des atouts d'attractivité pour des résidents permanents, secondaires, occasionnels (touristes...), bi-résidents... et face aux nouveaux modes de vie et attentes des populations pour un cadre de vie sain, apaisé, à proximité de la nature



Une offre touristique et de loisirs qui se développe : une opportunité pour pour l'attractivité résidentielle et la diversification de l'économie locale ?



Attracteurs touristiques du territoire du SCOT (Source, Berry Province, Petit Futé)

- OFFICE DU TOURISME
- PATRIMOINE BÂTI ET CULTUREL
- CHÂTEAUX & JARDINS, CITÉS REMARQUABLES
- MUSÉES
- PATRIMOINE NATUREL ET ACTIVITÉS DE PLEIN AIR
- SITE NATUREL REMARQUABLE
- CENTRE ÉQUESTRE
- GOLF
- SENTIERS DÉCOUVERTES
- VOL EN MONTGOLFIÈRE
- PARAPENTE ET SPORTS AÉRIENS
- PÔLE DES ÉTOILES
- ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUALUDIQUES
- BASSIN DE NATATION - ACTIVITÉS AQUALUDIQUES
- CENTRE AQUATIQUE
- BASE NAUTIQUE
- HALTES NAUTIQUES

“ De l’histoire au patrimoine architectural, de la Forêt solognote à la Loire sauvage, de la gastronomie au sport à sensation... ” : un territoire riche en découvertes, plaisirs, expériences et pour se ressourcer... et des potentiels:

- Jonction : Loire, Berry, Sologne, Bourgogne
- nouvelles pratiques touristiques : activité de plein air, itinérance, culture...

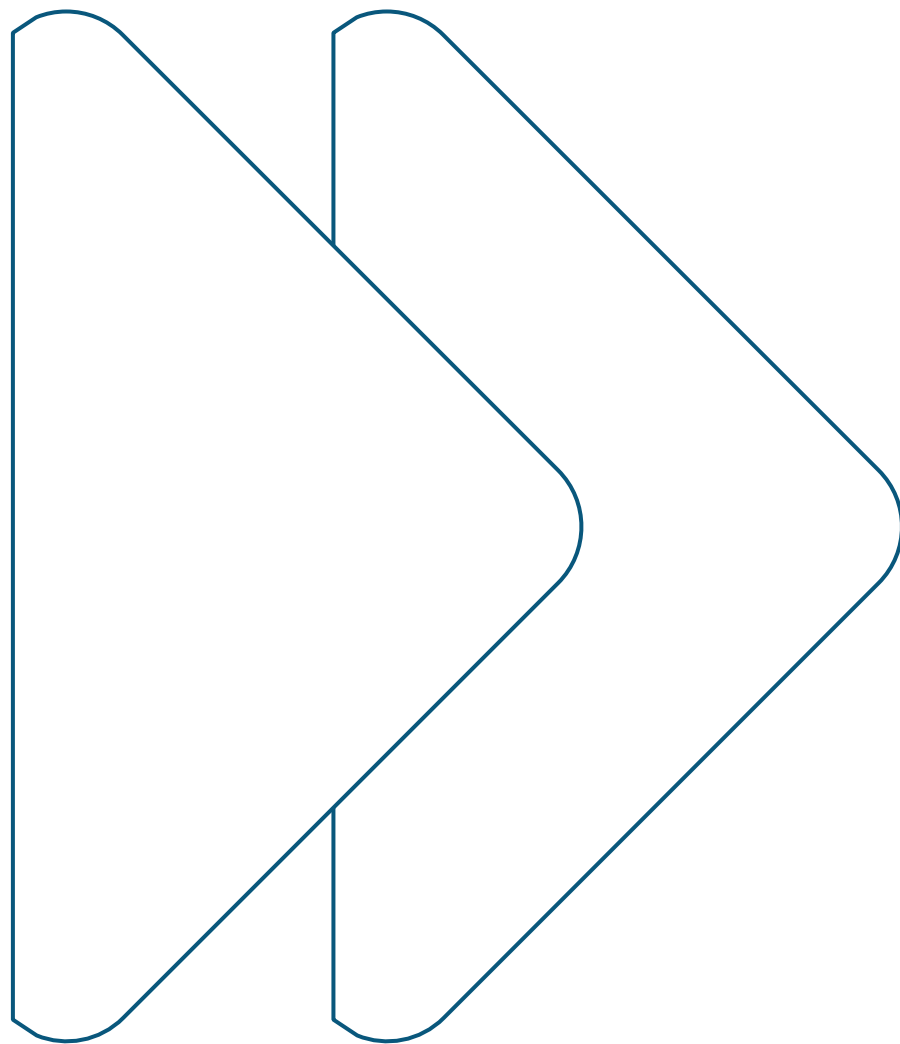


- Les collectivités développent des actions pour mettre en valeur le territoire et fidéliser / attirer des ménages, entrepreneurs, touristes
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (rénovation énergétique du bâti, mise en location...)
 - Projet de classement Unesco du Sancerrois
 - Crèche mobile / Garderie itinérante
 - Espaces de co-working
 - Communication touristique (Petit Futé, multimédia...)
 - Plan de mobilité rural, Sentes vertes...
 - Projet de schéma de mobilités cyclables
 - ...



**SANCERRE
SOLOGNE**
— Syndicat Mixte du Pays —

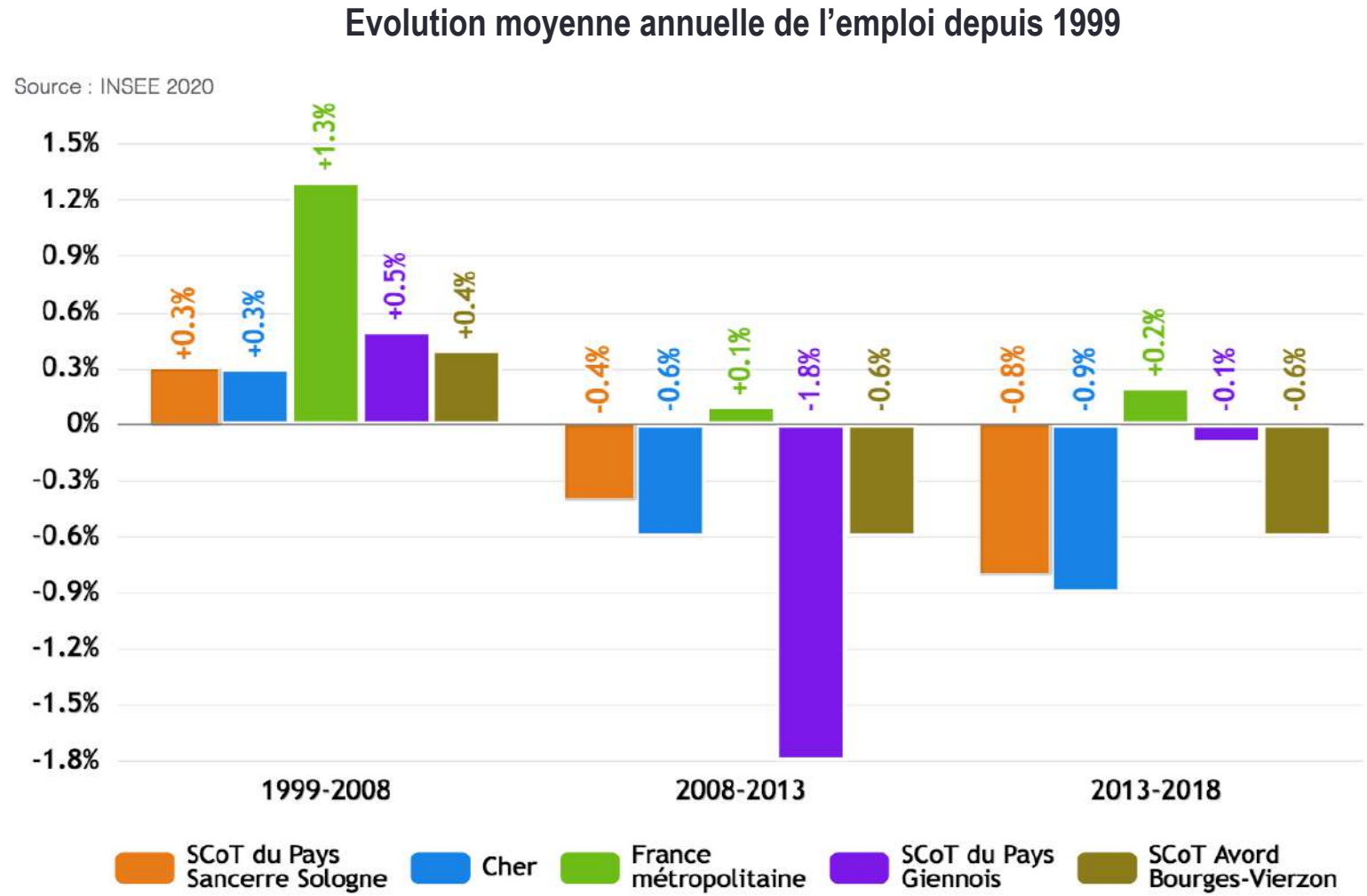
**Des périodes
passées et autres
éléments qui testent
les résistances du
territoire et
questionnent les
enjeux**





Les crises 2006 et 2011 ont clairement fait ralentir les moteurs économiques...

- Les moteurs économiques nationaux avec des effets dans la plupart des territoires, dont celui du SCoT
- Avec des effets sur différents aspects : la baisse des emplois,...



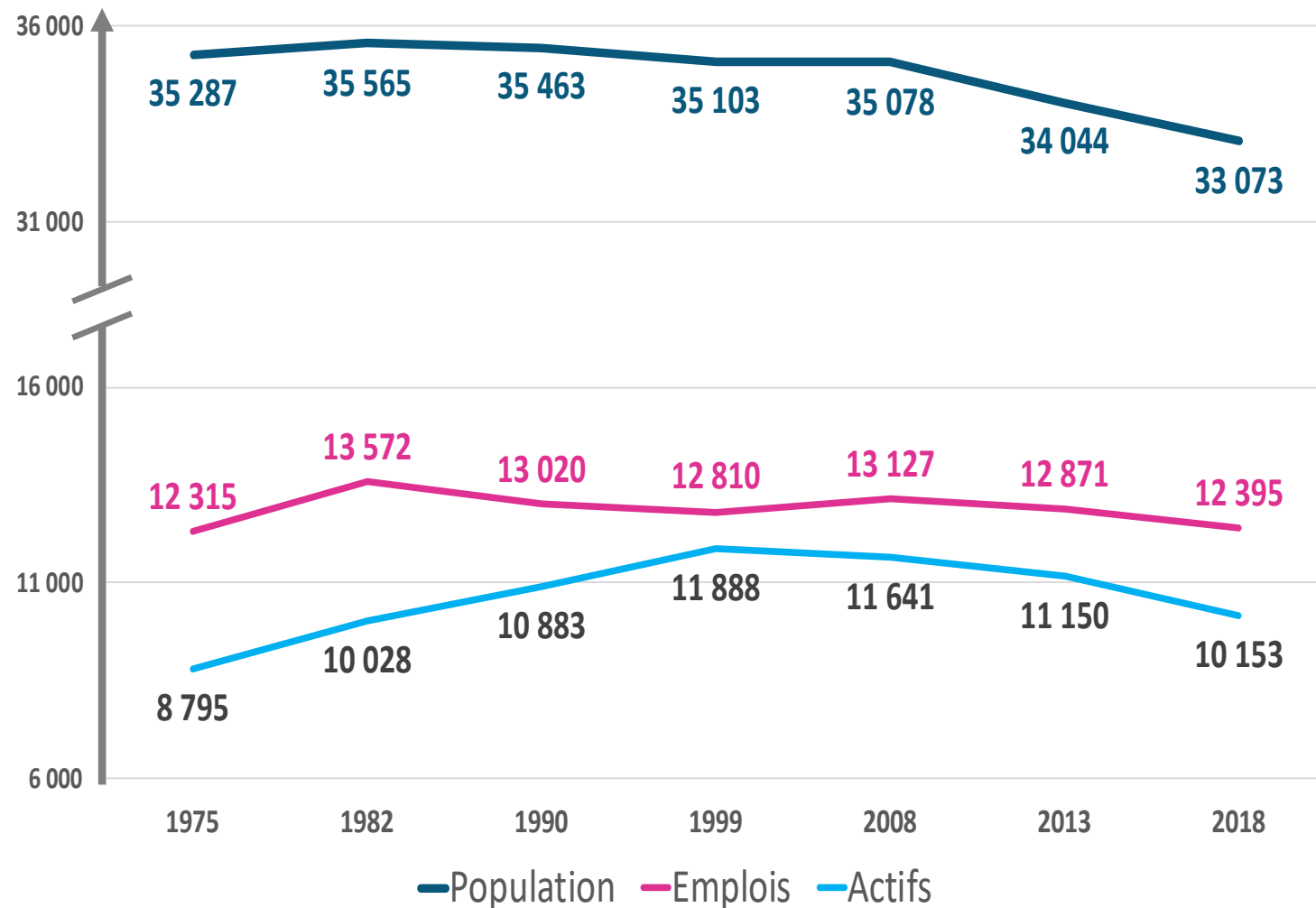
...mais cette baisse des emplois est moins forte au sein du SCoT qu'à l'échelle du Cher et d'autres territoires de comparaison

... Et depuis 2008, un nombre d'habitants et d'actifs qui a diminué environ 2 fois plus vite que le nombre des emplois



- Une baisse de la population liée à un solde naturel (naissance – décès) négatif et migratoire ≈ 0 .
- Dans un territoire qui vieillit : pour 100 jeunes de moins de 20 ans, 151 habitants de + de 65 ans en 2018 (contre 120 à l'échelle du Cher), contre 130 en 2013

Evolution du nombre d'habitants, d'emplois et d'actifs de 1975 à 2018 (source : Insee 2021)

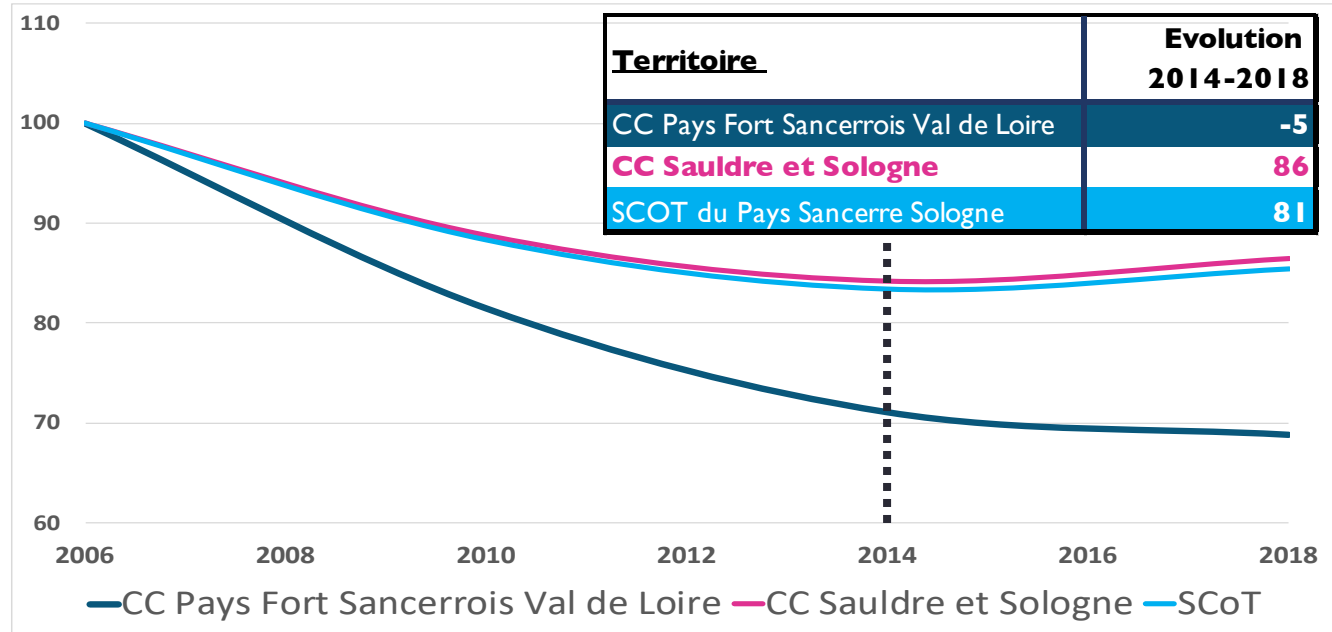


Ces crises révèlent aussi une certaine résistance du territoire face à des vents contraires



- L'emploi salarié repart après 2014
- Un territoire pôle d'emplois (en 2018) : pour 100 actifs occupés il existe 100 emplois dans le territoire

Evolution de l'emploi salarié (hors agriculture) (Source, ACOSS, base 100 en 2006)



Le positionnement sur des marchés de niche, locaux et internationaux : aéro-défense, industrie de pointe, énergie, agro-alimentaire, merranderie, viticulture, agricultures de proximité et exportatrices, etc., autorise l'optimisme...

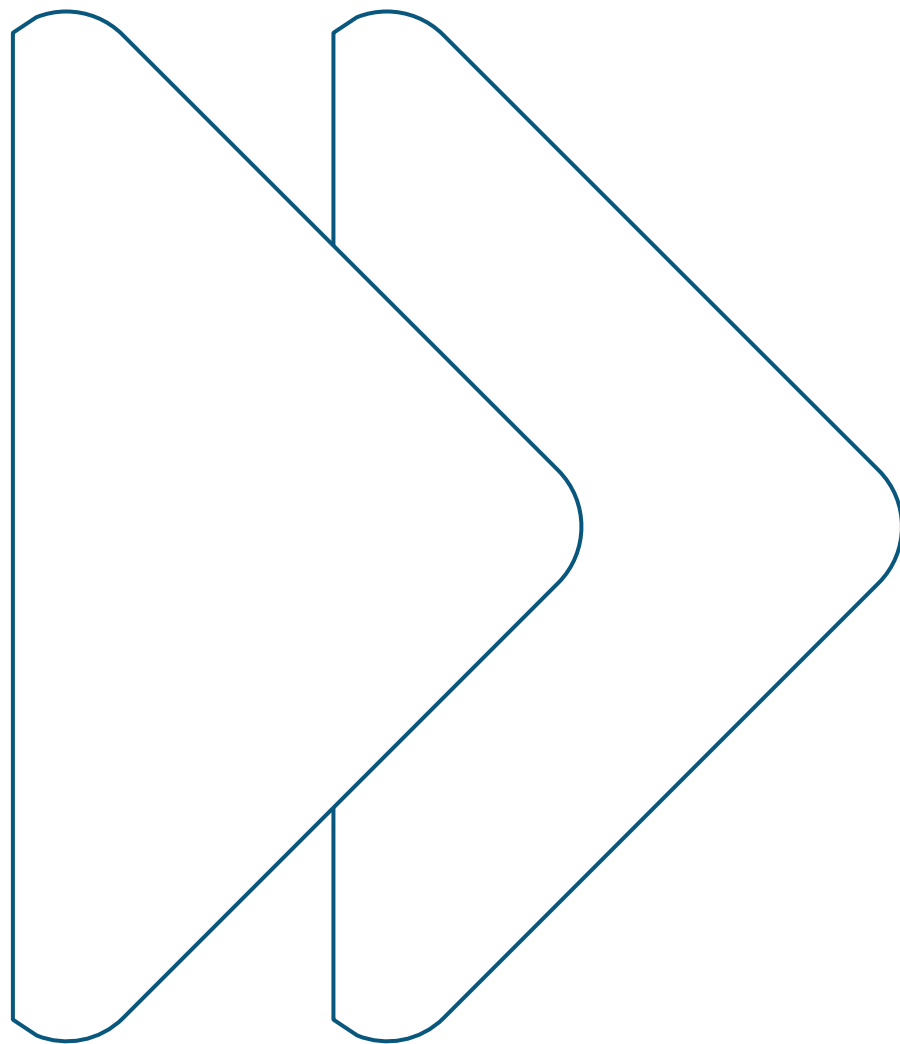
...mais cela implique de prendre en compte plusieurs enjeux (cf. ci-après), notamment : fidéliser et attirer des actifs pour sauvegarder les savoir-faire mais aussi développer de nouvelles compétences sur le territoire



**SANCERRE
SOLGÈNE**
— Syndicat Mixte du Pays —

**Des enjeux et
opportunités pour le
territoire de demain**

Vers le PADD



**Donner un
nouvel élan
et affirmer
l'attractivité
du territoire,
résidentielle
et
économique**

**Un territoire rural
actif** (dynamique au
plan économique +
rayonnement de ses
filiales et marques
d'excellence)

**Un territoire
authentique,
animé (&
multigénérationnel),
et qui vit avec son
temps** (adaptation au
changement
climatique, nouveaux
modes de vie, ...)

En impliquant tous les secteurs
du SCoT et en faisant de sa
localisation géographique un
atout :

- *Pour développer son attractivité et tirer parti de sa position de carrefour entre Centre Val de Loire & Bourgogne, à proximité de Paris.*
- *Pour être mieux connecté*
- *Pour Valoriser ses spécificités propres : cadre de vie, identité économique, ressources naturelles et agricoles, paysages...*



Favoriser la diversification du tissu économique autour des filières existantes (afin de mieux les soutenir) **mais aussi sur des activités saisissant les opportunités liées :**

- ***Au numérique, au tourisme, aux nouvelles économies et formes d'activités :***
Economie Sociale et Solidaire, énergie, transformation des productions agricoles locales, filière bois / matériaux écologiques, etc.
- ***À la localisation du territoire :*** *proximité à l'Île de France (grand bassin de consommation et d'actifs) + lien entre Centre-Val de Loire et Bourgogne (tourisme, mobilité favorisée par la ligne de train Paris Nevers...)*

Attirer/fidéliser les actifs aux bassins d'emploi locaux

- *face aux besoins de formation professionnelle, de mobilités, et d'offres de commodités (logements attractifs, services)*

Redévelopper une offre foncière attractive pour le développement des entreprises *car aujourd'hui les disponibilités foncières sont faibles*

Enjeux & opportunités : Un territoire authentique, animé (& multigénérationnel), et qui vit avec son temps



Des centres villes (de bourgs et villages) attractifs :

- *Commerces, services aux personnes (adaptée aux contextes ruraux), espaces extérieurs/publics conviviaux, nature en ville, mobilités douces,...*
- *Lutter contre la vacance & inciter à la rénovation : avec l'enjeu de mise en valeur du bâti ancien mais aussi de son adaptation aux nouveaux usages et attente de confort du logement (thermique...)*



Sources, Photo, google street view, et OPAH

Enjeux & opportunités : Un territoire authentique, animé (& multigénérationnel), et qui vit avec son temps



Continuer à développer la proximité aux services à la population et prendre en compte le rôle du numérique

Faciliter l'activité économique dans les centres bourgs (compatible avec la proximité de l'habitat) : **artisanat de proximité, coworking...**

Connexion THD-numérique

➤ Développer les mobilités, adaptées au contexte rural et aux différents usages pour un territoire mieux irrigué en interne et connecté avec l'extérieur

- *En favorisant les mobilités durables (covoiturage, etc.) : lutte contre les gaz à effet de Serre et coût de l'énergie*
- *Au sein des bassins de vie du territoire + enjeu stratégique d'amélioration des temps et qualité des trajets entre l'Est et l'Ouest du SCoT (Aubigny/Nère – Vailly/Sauldre – Sancerre...)*
- *Mais aussi depuis l'extérieur (notamment pour les actifs) : les pôles urbains et de mobilités importants périphériques au territoire du SCoT (Bourges, Vierzon, Gien, Ligne ferrée Paris Nevers...)*



Diagnostic / Enjeux : Equipements de transports



RÉSEAU ROUTIER

- Route
- Autoroute
- Franchissement de la Loire
- Echangeur

RÉSEAU INTERURBAIN

- Rabattement vers les gares TER
- Réseau bus départemental

RÉSEAU FERRÉ

- Ligne ferroviaire
- Gare
- Halte

DISTANCE/TEMPS

- Isochrone depuis les pôles extérieurs (30 min en voiture)

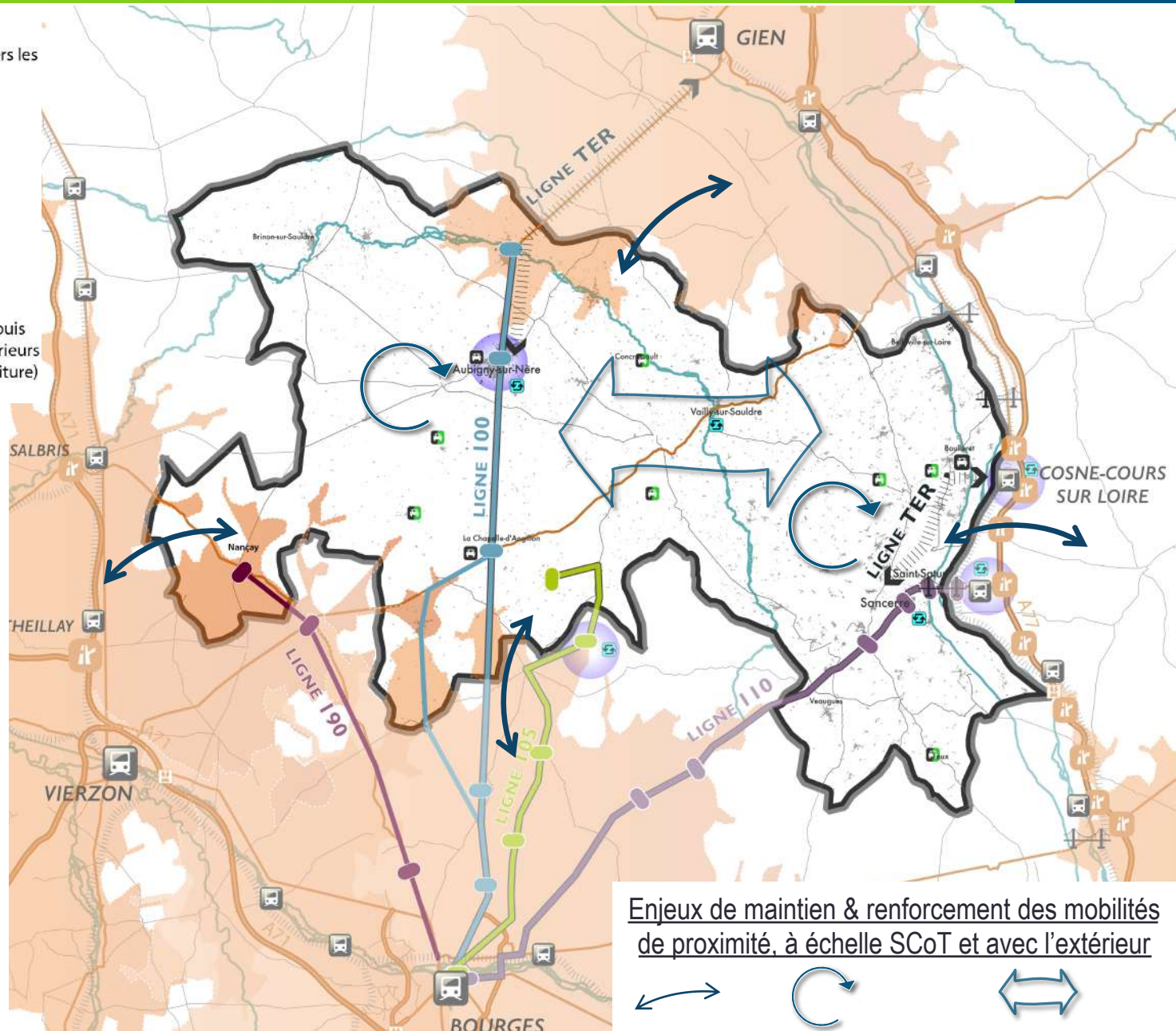
Aires existantes de covoiturage

- « Officielles »
- « Informelles »

Transport à la Demande : TAD (Remi + à la Demande)

- Pôle de rabattement des TAD vers centralités
- Pôle de rabattement des services TAD vers les points d'arrêt Bus Rémi et TER

(Source, INSEE, Conseil Départemental, Plan de mobilité Sancerre Sologne)



Enjeux de maintien & renforcement des mobilités de proximité, à échelle SCoT et avec l'extérieur



Enjeux & opportunités : Un territoire authentique, animé (& multigénérationnel), et qui vit avec son temps



Penser l'offre de logement dans une logique de parcours résidentiel des ménages. Des besoins différents selon les types de ménages, projets de vie et stades de la vie

- *Maison avec un point de vue sur l'extérieur*
- *Maison de bourg*
- *Plus petits logements en cœur de bourg au plus près des services pour des séniors, jeunes en début de parcours résidentiel,...*
- *Enjeu de la location car insuffisante dans le territoire*
- *Renouveler le modèle du lotissement : architecture harmonieuse avec l'esprit local et le bourg, diversité des formes de logements, espaces verts/piétons, ...*
- *Faciliter le bioclimatisme*
- *... ?*



Enjeux & opportunités : Un territoire authentique, animé (& multigénérationnel), et qui vit avec son temps



Préserver et mettre en valeur le patrimoine et les paysages qui représentent une véritable richesse, un élément du cadre de vie et un atout pour le tourisme et la renommée des productions locales



Favoriser le développement des énergies renouvelables, mais dans les secteurs qui s'y prêtent face aux enjeux de préservation des paysages

Préserver la trame écologique (adaptation au changement climatique) tout en tenant compte du fonctionnement de l'agriculture



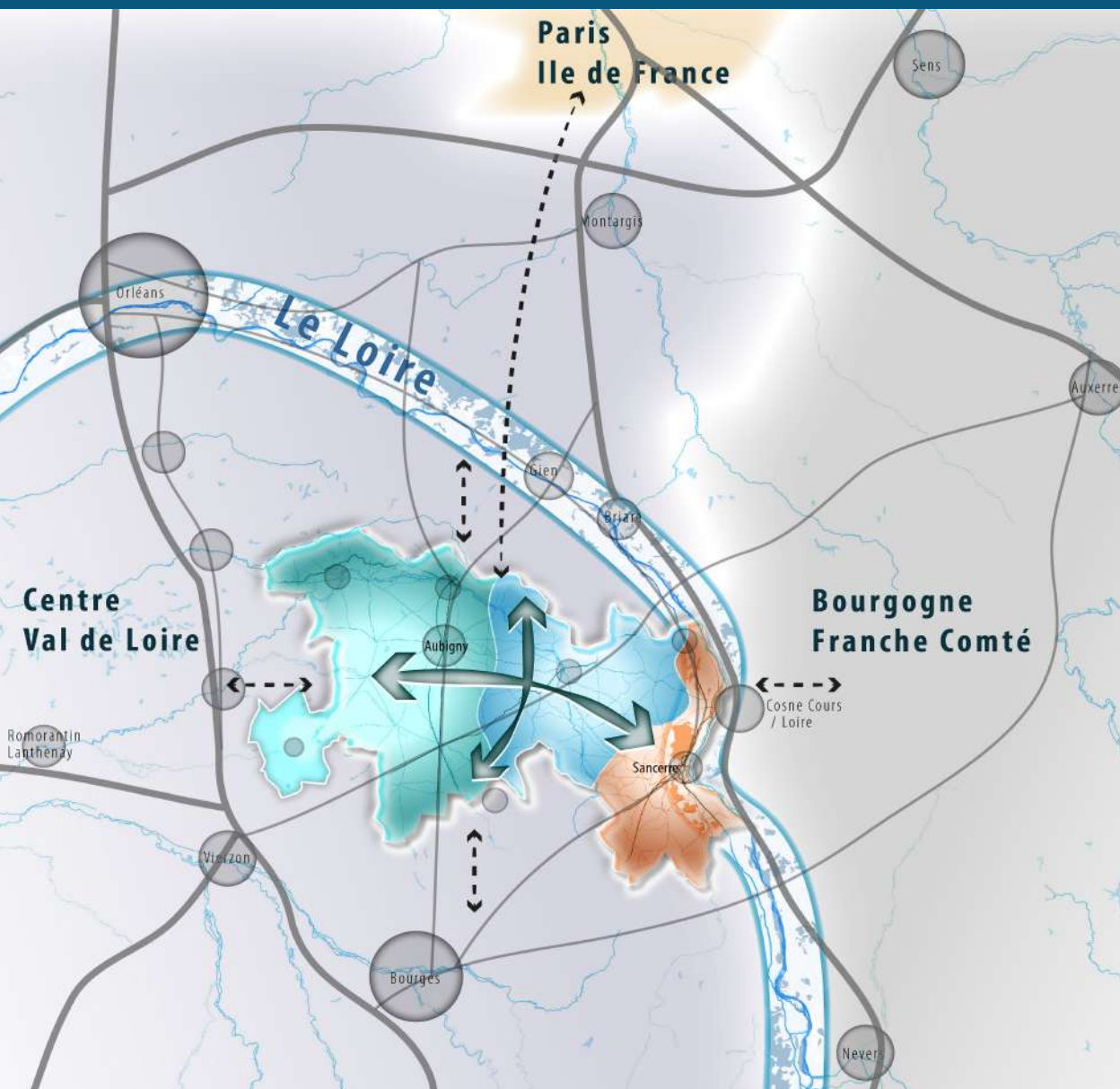


C Les grands axes du Projet d'Aménagement et de Développement Durables *(PADD)*



- Le PADD doit traduire l'ambition pour le territoire et affirmer notre rôle et nos vocations à l'échelle régionale dans une perspective d'évolution à 20 ans :
 - A travers un projet valorisant le territoire, tenant compte de ses enjeux, spécificités locales et atouts pour une stratégie d'attractivité et une véritable capacité de développement durable et équilibrée,...
 - ... Et pour mieux décliner cette stratégie par des objectifs sur les différents politiques publiques (habitat, économie, transports, etc...)

Positionnement et stratégie

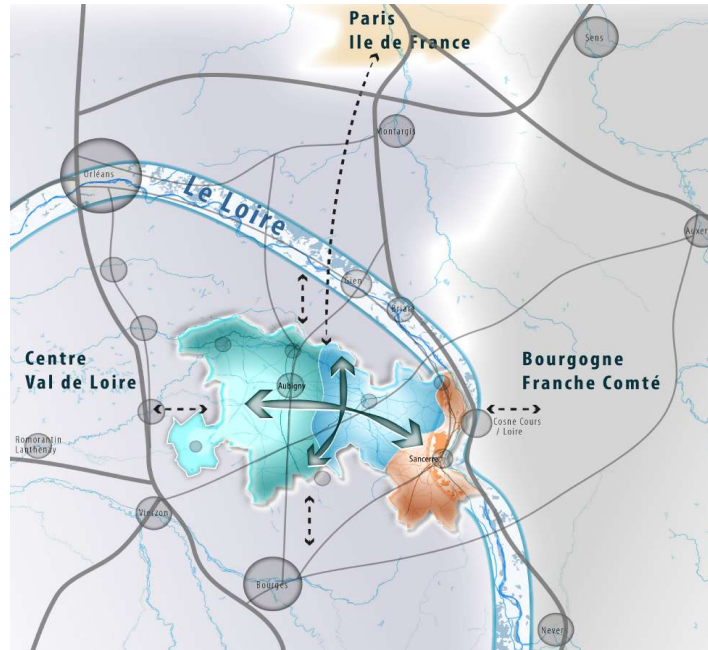


« Sancerre Sologne se positionne comme un espace de liens et d'impulsion pour révéler un espace interrégional «Centre Val de Loire- Bourgogne Franche Comté» lisible et dynamique »

Pour donner corps à ce positionnement, Sancerre Sologne s'organise pour développer une nouvelle dynamique d'attractivité globale du territoire (économique et résidentielle) :



Valoriser les marques reconnues et facteurs de qualités multiples du territoire au service d'un cadre de vie et d'une identité économique et territoriale forte qui nous différencie et nous font gagner en visibilité par rapport aux grands pôles urbains extérieurs.



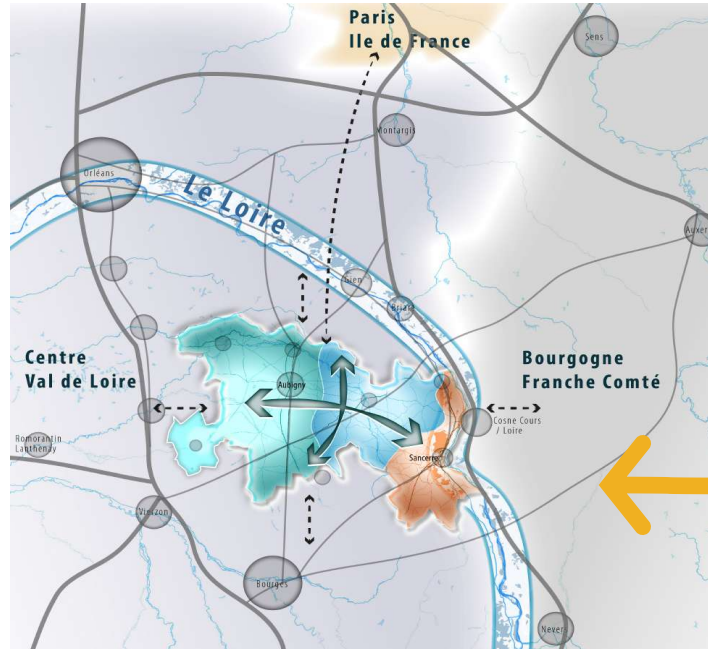
Structurer le développement en impliquant tous les secteurs :

- **pour fortifier les dynamiques** de la Loire/Sancerrois à la Sologne, entre les agglos d'Orléans et Bourges,
- **pour mieux s'arrimer aux flux externes** (flux économique, touristique, de personnes portés par l' A77, l'A71, la Loire et lignes ferrées) et développer le lien entre Centre Val de Loire et Bourgogne, les coopérations.

Pour donner corps à ce positionnement, Sancerre Sologne s'organise pour développer une nouvelle dynamique d'attractivité globale du territoire (économique et résidentielle) :



Valoriser la proximité à Paris et l'Ile de France (IDF) dans notre stratégie : bi-résidents, touristes, grand bassin de consommation, accès à l'international (industrie, viniculture...)



Ce positionnement implique de développer la perméabilité du territoire, avec, au premier chef, l'amélioration d'un axe routier ouest – est (Aubigny sur Nère - Sancerre via Vailly /Sauldre) permettant des déplacements performants et de valoriser le reste du réseau routier (et de faciliter ainsi le développement des mobilités alternatives).

Il favorise les coopérations internes et externes : santé, mobilité, formation, services aux entreprises, tourisme

1

Réaffirmer l'économie productive au cœur du mode de développement du territoire, tout en s'emparant des nouvelles mutations (économiques, mode de travail/numérique, pratiques touristiques, etc...) **pour se diversifier et innover.**

Se développer via une stratégie de diversification économique qui soutienne nos activités emblématiques et ouvre de nouveaux potentiels vers les économies de demain : énergie, numérique, économie circulaire, transformation des productions agricoles locales..

“ Une ruralité active passe par le dynamisme économique et de l'emploi ; et le territoire du SCoT a aussi un rôle stratégique pour contribuer à l'essor du Cher...

... d'autant plus face aux questions de sécurisation des circuits économiques, d'approvisionnement et de production soulevées par l'actualité qui remettent en avant le rôle fondamental des savoir-faire et outils productifs locaux, notamment RURAUX

“

Une stratégie d'attractivité au service d'une ruralité authentique et active qui ressource et innove

2

Une stratégie d'attractivité au service d'une ruralité authentique et active qui ressource et innove

Offrir une autre manière de vivre la Ruralité qui se distingue des modes de vies urbains / péri-urbains de grandes métropoles, pour attirer

Valoriser notre authenticité à travers un cadre de vie et de travail apaisé, de qualité, qui cherche à répondre aux nouvelles attentes des populations et entreprises (environnement préservé, art de vivre, ressourcement, ...)

Capitaliser sur les mutations à l'œuvre (économiques et sociétales : télétravail, bi-résidence, ...) **et valoriser la proximité avec l'Île de France et Paris pour attirer des porteurs de projets économiques et des profils multiples de ménages et d'actifs intéressés par notre modèle de ruralité**

S'appuyer sur notre inventivité et notre maillage de villes et bourgs pour développer, en contexte rural, une diversité de services (mobilité, coworking/numérique, culture, formation, services de proximité...)

Les grandes orientations déclinant la stratégie

3 grands axes



● Axe transversal

● Axe 1

Réaffirmer une vocation productive globale...
... au cœur d'une ruralité qui innove, cultive les signes de qualité et dynamise le nord du Cher



● Axe 2

Faire briller des patrimoines vivants ...
...et valoriser une authenticité en mouvement pour des espaces et modes de vies actifs et ouverts



● Axe 3

Valoriser un réseau territorial interconnecté & solidaire...
... au service d'une nouvelle accessibilité, d'espaces dynamiques et d'une attractivité globale et durable



Déployer l'accès à la culture et une offre touristique qui s'affirme dans les grands circuits :

Image

Attractivité résidentielle & économique,

Campagne animée & innovante,

Ancrage / flux externes

Rayonnement des marques et facteurs d'excellence

Axe 1



**Réaffirmer une
vocation
productive globale**

...

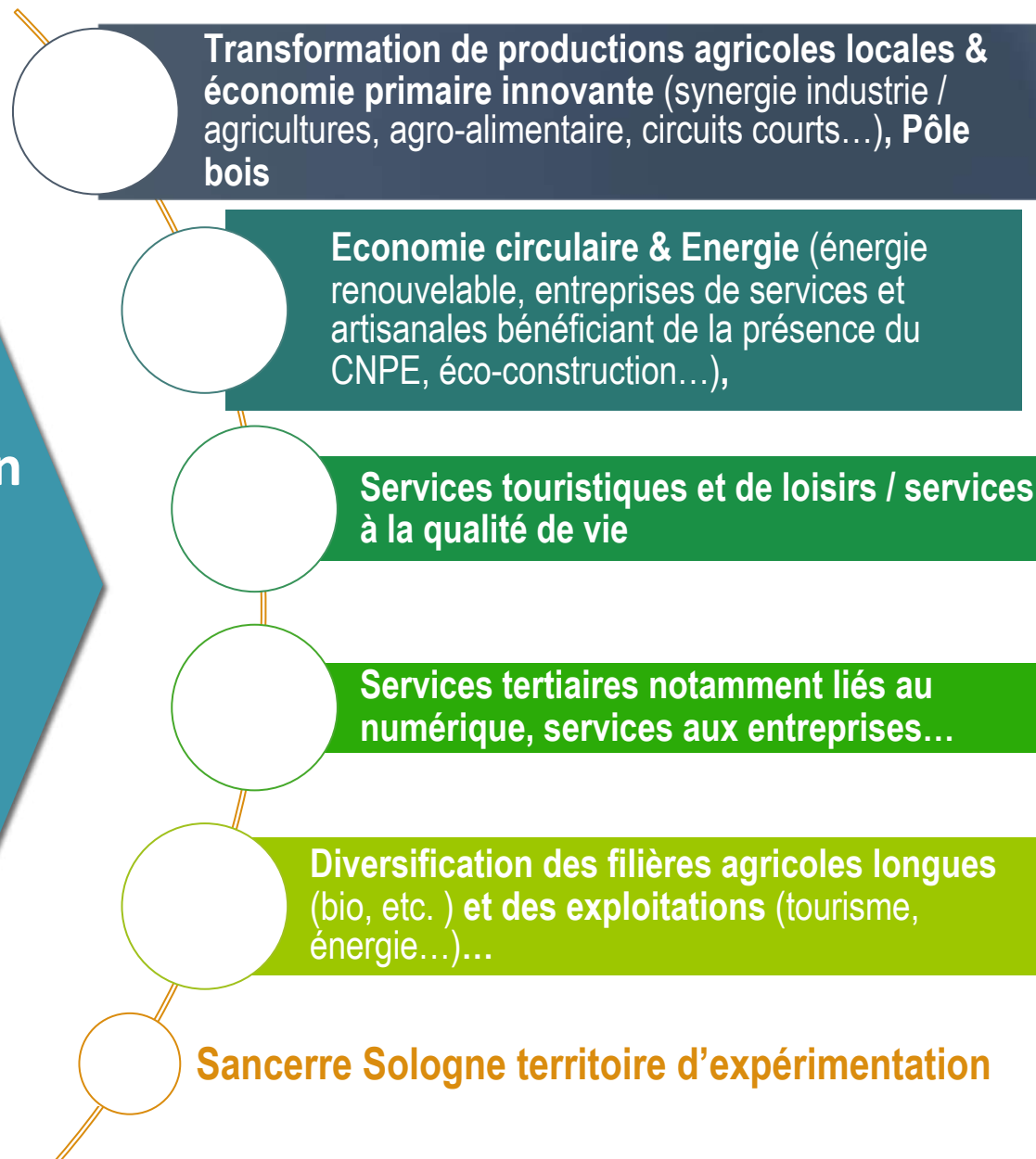
**... au cœur d'une
ruralité qui innove,
cultive les signes
de qualité et
dynamise le nord
du Cher**

- La stratégie et l'armature économique
- Affirmer le positionnement du territoire au travers de son armature économique
- Etre compétitif par la qualité des aménagements économiques et chercher à se démarquer
- Etre compétitif par la coopération
- Développer le tourisme et son rôle moteur du développement local
- Soutenir et fortifier un secteur primaire créateur de valeur ajoutée, et emblème d'une ruralité active
- Faire de la croissance verte un marqueur de reconnaissance du territoire

Les filières emblématiques :

- **Industrie** :mécanique de précision, imprimerie, aéro-défense, équipements, agro-alimentaire..
- **Viti-viniculture,**
- **Agricultures** exportatrice et de proximité, Sylviculture
- **Energie – Centrale nucléaire (CNPE),**
- **Tourisme...**

Favoriser la diversification du tissu économique et les écosystèmes d'entreprises



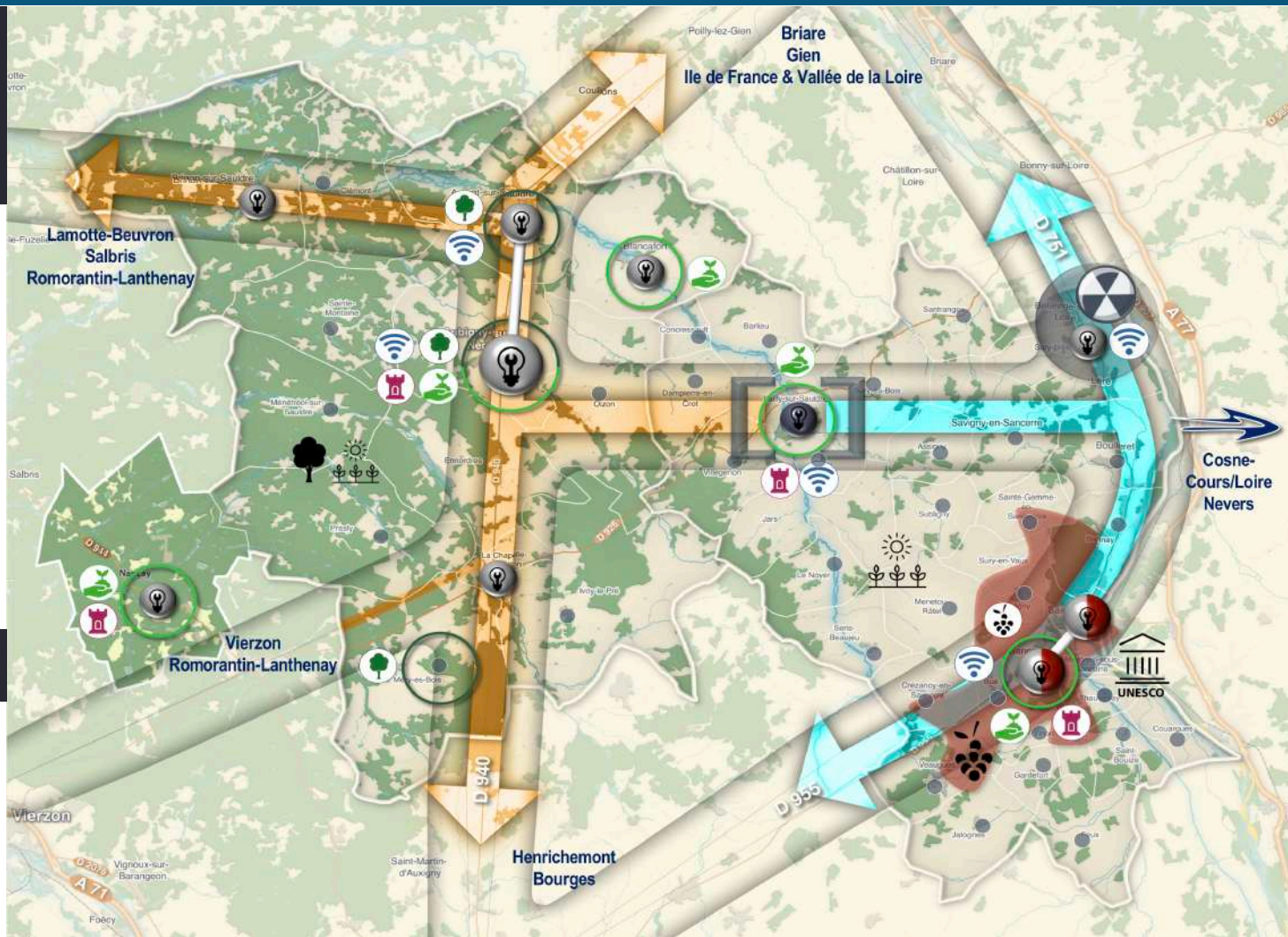
L'armature économique 1 / 2

Organiser l' armature économique du territoire autour des axes productifs majeurs et de pôles d'emplois et de services forts :

- Axe Est porté par les pôles Sancerre / St-Satur et Belleville/Loire (Centrale nucléaire..)
- Axe Ouest porté par les pôles Argent/Sauldre, Aubigny/Nère, La Chapelle d'Angillon, mais aussi Brinon /Sauldre et Blancafort
- Faire de Vailly / Sauldre un pôle d'irrigation économique au centre du territoire : interconnexion des axes Est et Ouest




Objectifs de ce 1er niveau de maillage :


- Développer l'irrigation économique du territoire et l'alliance des savoir-faire
- Développer des pôles principaux forts et visibles pour les acteurs économiques extérieurs (notamment industriels)
- Développer la capacité d'entraînement de ces pôles sur le tissu économique local (la concentration économique et des services urbains favorisent le foisonnement entrepreneurial et la diversification éco)



 Axe Ouest
 Axe Est
 Affirmer les axes productifs majeurs

 Activités productives industrielles, artisanales, tertiaires...
 Sylviculture
  Agriculture
  Viticulture

 Développer le tissu économique productif structurant autour de pôles forts pour renforcer nos filières emblématiques et organiser la diversification économique
 Activités productives dont celles en lien avec la viti-viniculture
 Pôle énergie de Belleville / Loire –Centrale nucléaire

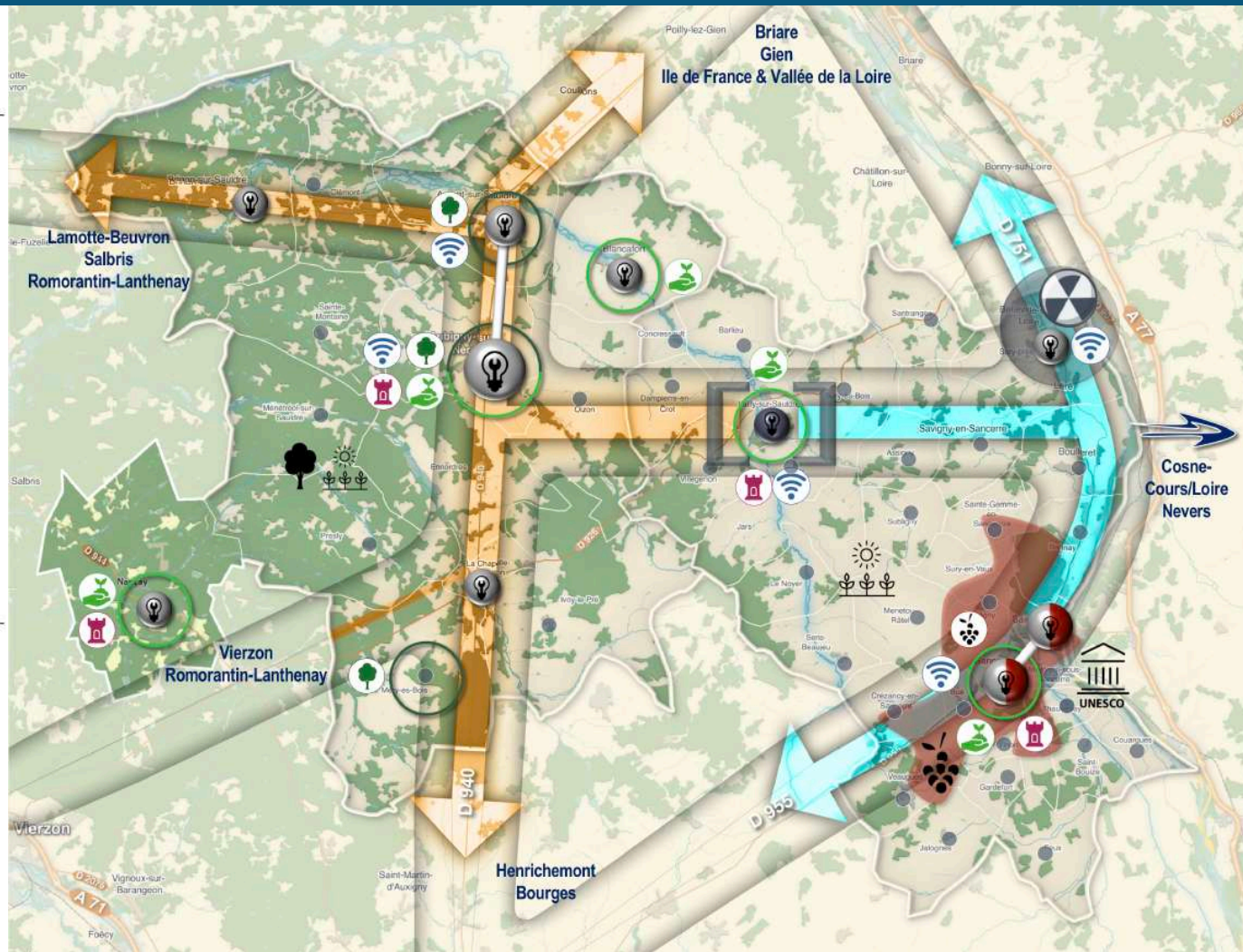
 Faire de Vailly / Sauldre un pôle d'irrigation économique au centre du territoire et pour développer un maillage économique connectant les 2 EPCI du SCOT



Affirmer les axes productifs majeurs

- Développer le tissu économique productif structurant autour de pôles forts pour renforcer nos filières emblématiques et organiser la diversification économique
- Activités productives dont celles en lien avec la viti-viniculture
- Pôle énergie de Belleville / Loire – Centrale nucléaire
- Faire de Vailly / Sauldre un pôle d'irrigation économique au centre du territoire et pour développer un maillage économique connectant les 2 EPCI du SCoT
- S'appuyer sur l'ingénierie et savoir-faire locaux (nucléaire, agriculture, sylviculture, industrie...) pour développer des services et activités autour des énergies renouvelables et de la transition énergétique (recyclage, éco-construction,...)
- Veiller dans la durée à répondre aux besoins d'évolution de la centrale nucléaire
- Renforcer la filière viti-vinicole « Sancerre », préserver les espaces en AOP, prendre en compte les besoins en espaces d'activités spécifiques pour la filière viti-vinicole (pôle logistique, stockage mutualisé...)
- Préserver et valoriser les activités sylvicoles et agricoles, et les AOP associées (Chavignol...).
- Structurer des pôles d'excellence agro-alimentaires forts, créateurs de valeur ajoutée locale à partir des entreprises et projets locaux
- Structurer des pôles d'excellence Bois (bois-énergie, bois d'œuvre et bois d'industrie) et favoriser le développement de la filière bois à l'échelle du SCoT

- Développer des services tertiaires & numériques et favoriser leur essaimage dans tout le territoire
- Aubigny / Nère et Sancerre** : rôle majeur pour l'organisation et la promotion touristique du territoire et des marques Sancerre et Sologne, à grande échelle.
Vailly/Sauldre : un rôle au centre du territoire pour développer le maillage touristique interne au SCoT.
Nançay : Affirmer le rayonnement de ce pôle touristique et culturel reconnu et valoriser ses spécificités.



Toutes les communes (Re)dynamiser les centres par du service/commerce et s'assurer de la capacité de développement des entreprises (industries, artisanales)

Bourges, Vierzon, Briare, etc. Rechercher des coopération externes

Etre compétitif par la qualité des aménagements économiques et chercher à se démarquer



Positionner les Parcs d'Activités structurants comme des espaces de vie, bien reliés au tissu urbain des villes et bourgs (paysage, mobilité douce,...), notamment sur les axes productifs Est et Ouest et Vailly-sur-Sauldre.

Inscrire l'aménagement économique au cœur des préoccupations paysagères et environnementales

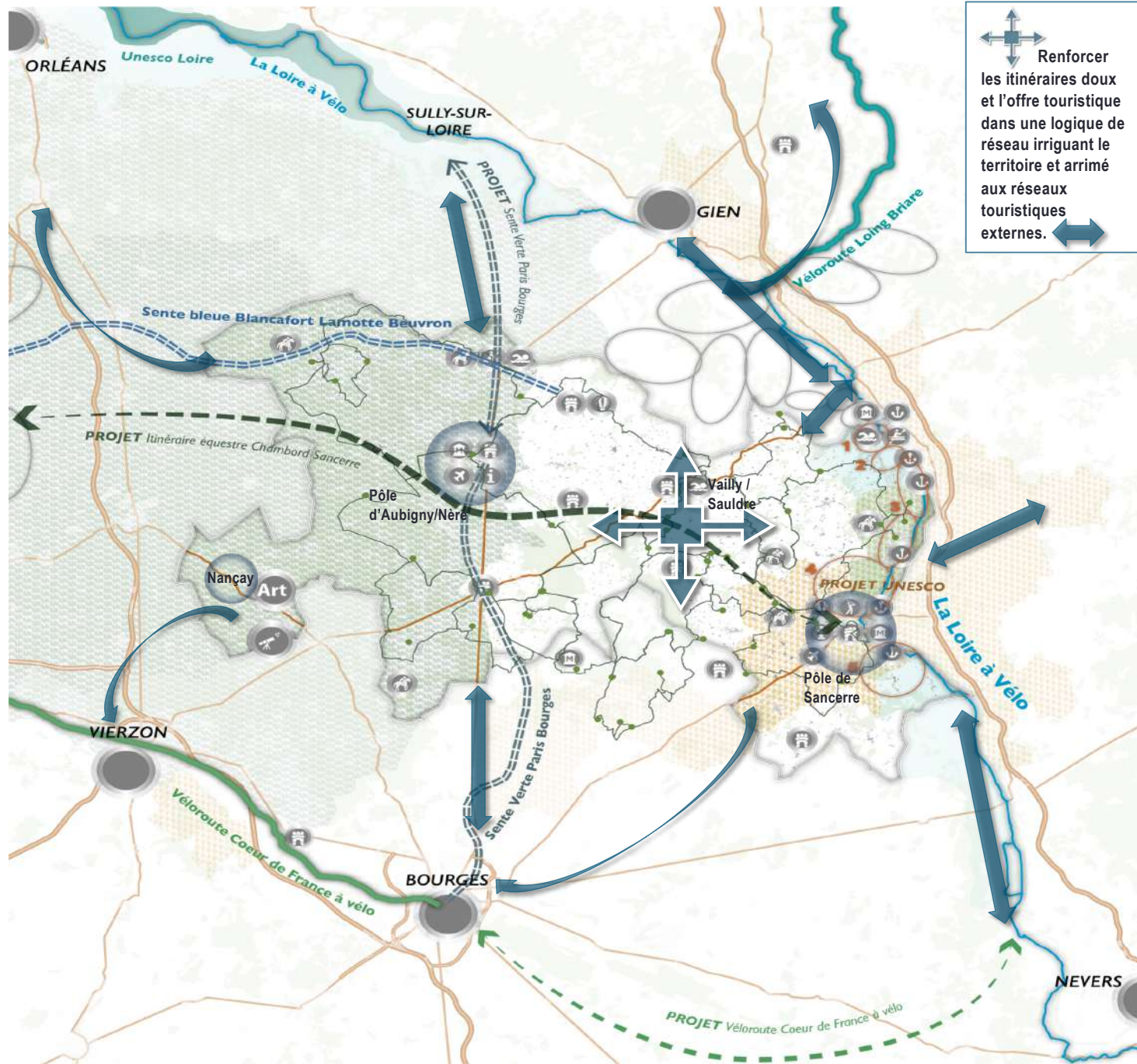
Faciliter l'accès aux espaces d'activités économiques par tous moyens de mobilité en fonction du type de ZAE et du contexte local

Rester mobilisés pour le déploiement du numérique (THD) et de la couverture 4G / 5G...,
C'est un enjeu pour la digitalisation des entreprises et des modes de travail (télétravail etc...) mais aussi pour le développement de la FORMATION.

Etre compétitif par la coopération

Développer l'offre de formations au plus près des besoins de l'économie locale, en s'appuyant sur les partenariats publics, mais aussi public / entreprises, et le numérique : formations agricole / viti-vinicole et des métiers de l'industrie notamment.

Coopérations et d'animation internes et externes des réseaux d'acteurs économiques : **Service innovation- recherche, recrutement, filières (industrielles, oenotourisme...).**



Renforcer les itinéraires doux et l'offre touristique dans une logique de réseau irriguant le territoire et arrimé aux réseaux touristiques externes.

- VÉLOROUTES**
- LOIRE À VÉLO
 - COEUR DE FRANCE À VÉLO
 - LOING BRIARE
- VOIES / SENTES VERTES**
- SENTE VERTE PARIS BOURGES
 - SENTE VERTE PARIS BOURGES, A L'ÉTUDE
 - SENTE BLEUE BLANCAFORT LAMOTTE BEUVRON
- BOUCLES CYCLABLES DE PAYS (PRINCIPE DE LOCALISATION)**
- PAYS SANCERRE SOLOGNE
- 1 : "ENTRE LOIRE ET CANAL" DE BEAUJEU SUR LOIRE À BELLEVILLE SUR LOIRE
 - 2 : "LE VAL DE LOIRE EN HAUT BERRY" DE BELLEVILLE SUR LOIRE À LÈRE
 - 3 : "DETOUR DE LOIRE" DE LÈRE À BANNAY
 - 4 : "ENTRE VIGNES ET PATRIMOINE" DE ST GEMMES À SANCERRE
 - 5 : "LA LOIRE ET SES COTEAUX" DE MÈNETREUIL SOUS SANCERRE À ST BOURZÉ
- EXTERNES AU SCOT
- ITINÉRAIRES ÉQUESTRES**
- ITINÉRAIRES ÉQUESTRES EXISTANTS (SOURCES: GÉOCHEVAL, PAYS SANCERRE SOLOGNE)
 - POINTS D'INTÉRÊTS LIÉS AUX ITINÉRAIRES ÉQUESTRES
 - PROJET D'ITINÉRAIRE CHAMBORD SANCERRE
- DÉCOUVERTE DU TERROIR ET DES ENTITÉS PAYSAGÈRES CONSTITUTIVES DE L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE**
- LA SOLOGNE
 - LES VIGNES, ET AOC
 - LA LOIRE, LES GRANDES RIVIÈRES ET LES CANAUX
- ICÔNES**
- OFFICE DU TOURISME
 - PATRIMOINE BÂTI ET CULTUREL
 - CHÂTEAUX & JARDINS, CITÉS REMARQUABLES
 - MUSÉES
 - PATRIMOINE NATUREL ET ACTIVITÉS DE PLEIN AIR
 - SITE NATUREL REMARQUABLE
 - CENTRE ÉQUESTRE
 - GOLF
 - SENTIERS DÉCOUVERTES
 - VOL EN MONTGOLFIÈRE
 - PARAPENTE ET SPORTS AÉRIENS
 - PÔLE DES ÉTOILES
 - ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUALUDIQUES
 - BASSIN DE NATATION - ACTIVITÉS AQUALUDIQUES
 - CENTRE AQUATIQUE
 - BASE NAUTIQUE
 - HALTES NAUTIQUES

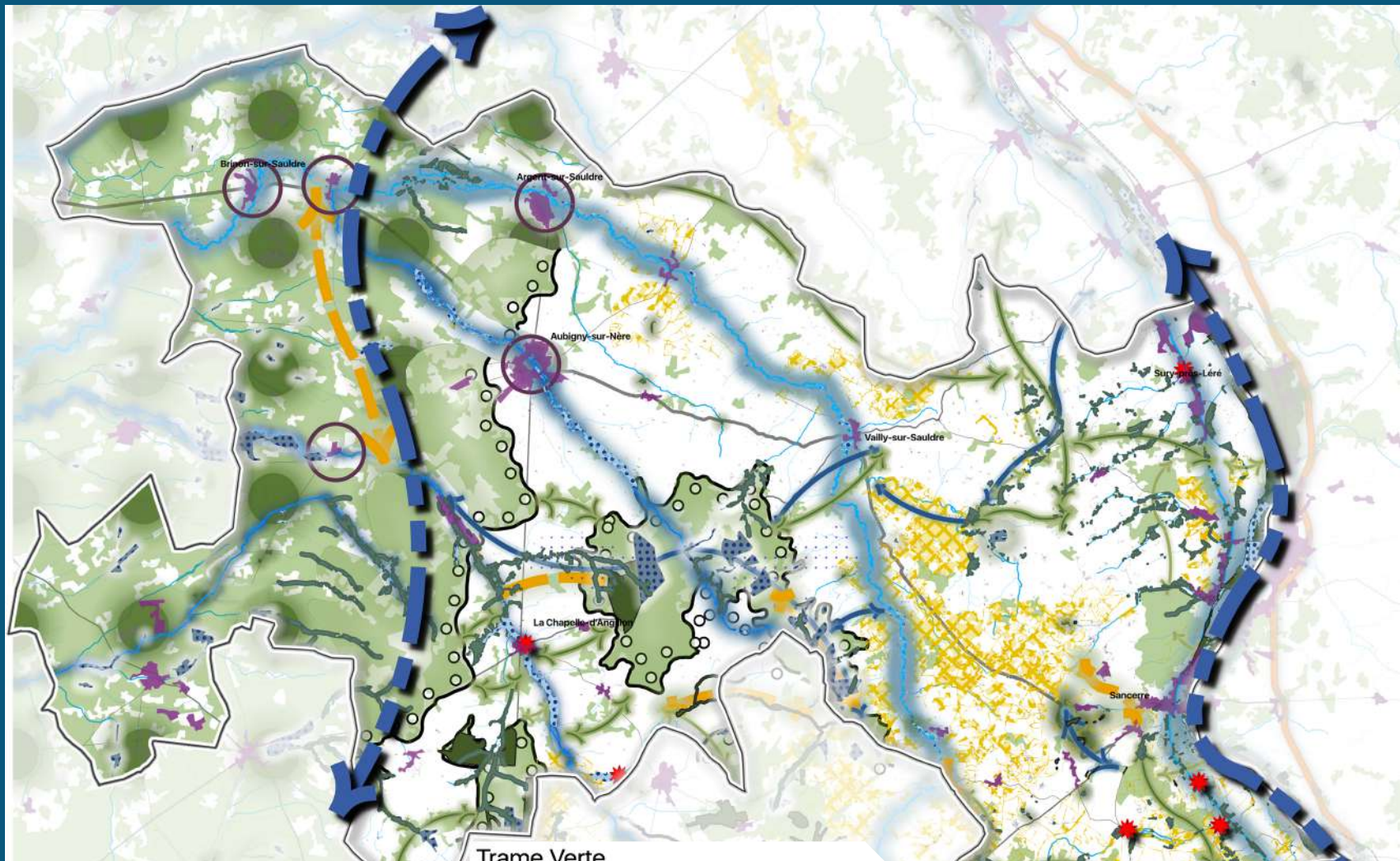
Axe 2



Faire briller des patrimoines vivants ...

...et valoriser une authenticité en mouvement pour des espaces et modes de vies actifs et ouverts

- **Mettre en œuvre une trame verte et bleue, support de dynamiques naturelles, patrimoniales et économiques**
- **Mettre en scène la palette paysagère et faire vivre le patrimoine**
- **Mettre en œuvre la transition écologique pour des ressources pérennes en bon état et accompagner les enjeux de mutations économiques**
- **Poursuivre les efforts de réduction de la vacance et améliorer l'usage du parc de logements existant**
- **Diversifier l'offre de logements en cohérence avec la stratégie de développement du SCoT**
- **Des urbanisations valorisant l'espace de vie de proximité, authentique et convivial, qui révèlent l'esprit des lieux sancerrois et solognots**






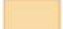
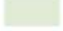

- Trame Bleue**
- Grands corridors aquatiques et humides à l'échelle régionale
 - Corridors des milieux humides
 - Espaces de perméabilité des milieux humides
 - Réservoirs de biodiversité aquatique
 - Réservoirs de biodiversité des milieux humides
 - Réservoirs de biodiversité des milieux terrestres alluviaux
 - Tête de bassin versant à préserver

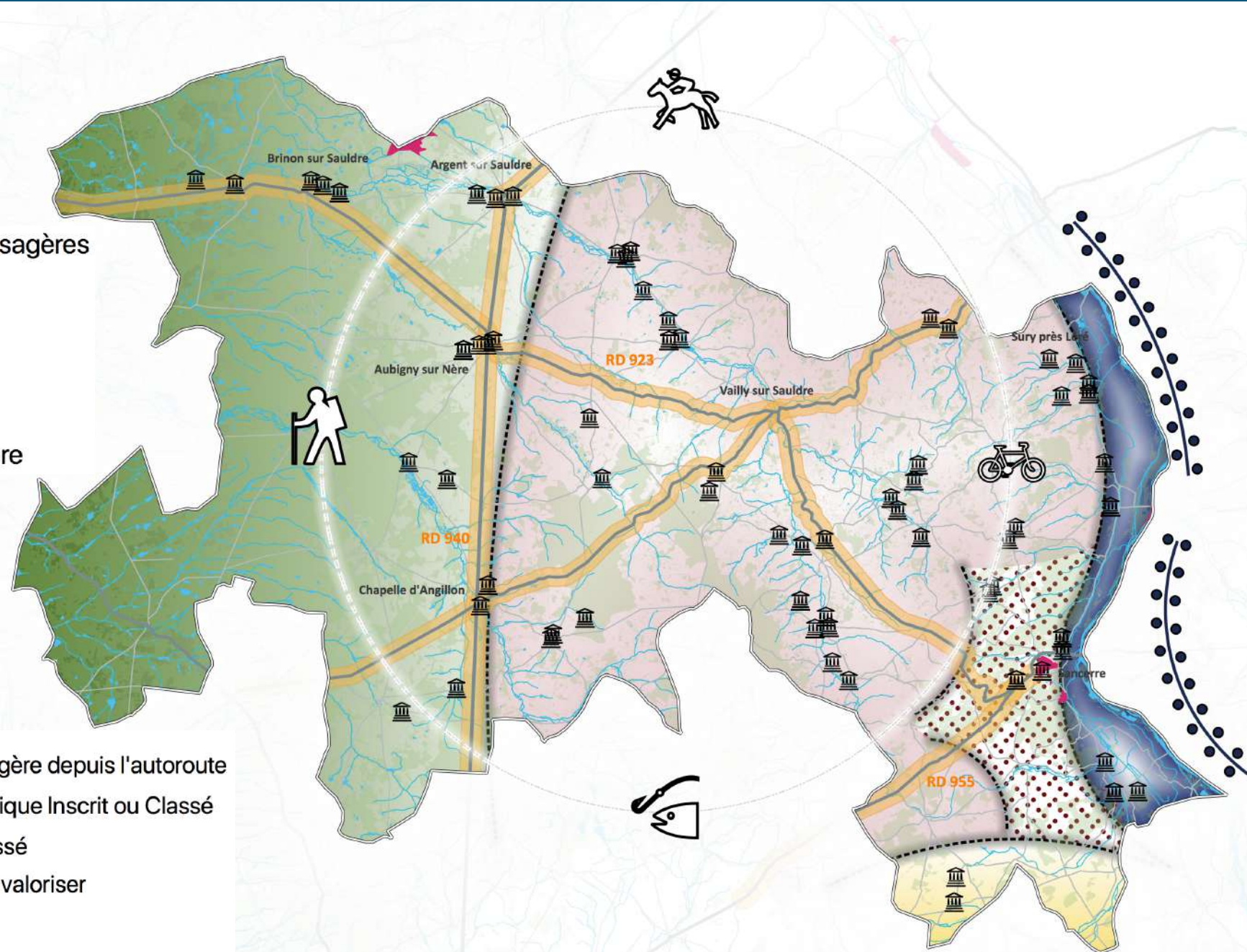
- Trame Verte**
- Corridors écologiques à maintenir
 - Corridors écologiques à renforcer
 - Réservoirs de biodiversité majeurs
 - Réservoir de biodiversité spécifique à la Sologne
 - Réservoir de biodiversité complémentaire
 - Espaces de perméabilité bocager
 - Support de végétation

- Enjeux d'urbanisation en site Natura 2000
- Point de conflit au droit des corridors

Grandes entités paysagères

-  Loire
-  Pays fort
-  Plaine
-  Sancerre
-  Sologne et lisière

-  Perception paysagère depuis l'autoroute
-  Monument Historique Inscrit ou Classé
-  Site inscrit ou classé
-  Voie touristique à valoriser
-  Trame végétale
-  Support de valorisation touristique






Axe 3







Valoriser un réseau territorial interconnecté & solidaire...

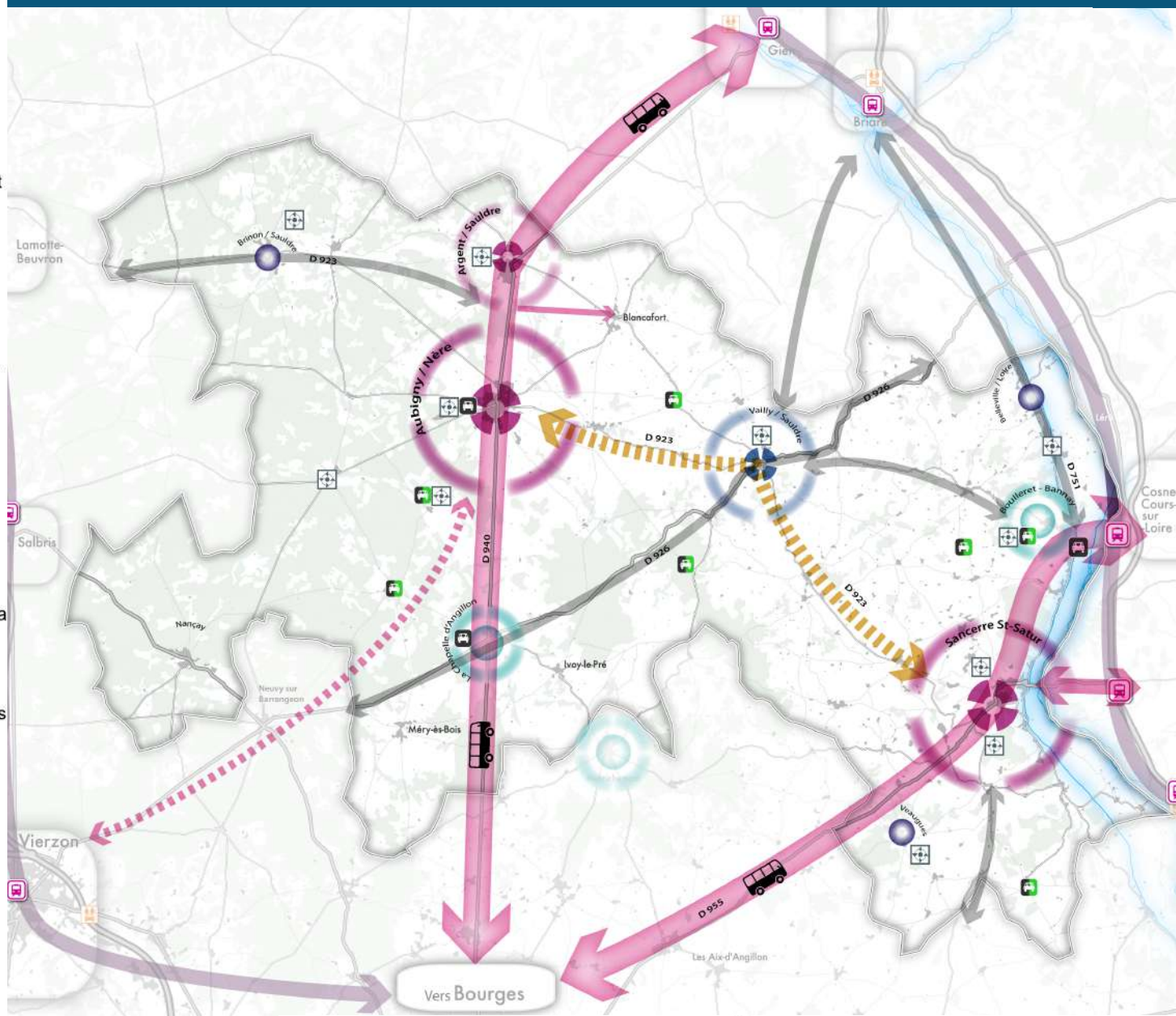
... au service d'une nouvelle accessibilité, d'espaces dynamiques et d'une attractivité globale et durable

- Organiser les mobilités pour une plus grande proximité aux aménités territoriales, et se connecter à l'extérieur
- Déployer une offre en mobilité alternative à la voiture individuelle et pour tous
- L'armature urbaine et de services
- S'adapter aux besoins en commerce en privilégiant la proximité et la vitalité des centre-ville (des bourgs et villages)
- Développer la culture du risque



- 
Pôles structurants
 - Favoriser les points de rencontre de plusieurs moyens de mobilité en fonction du contexte rural (transport collectif / à la demande, covoiturage, mobilités douces,...)
- 
Pôles relais
 - Favoriser le rabattement vers les axes stratégiques de déplacement notamment depuis/vers les pôles urbains / de mobilités importants situés en périphérie du SCoT
- 
Pôles de proximité
 - Organiser avec les autres communes du bassin de vie des moyens de mobilité pour faciliter l'accès aux services aux personnes en fonction des publics ciblés (captifs,...)

Des axes stratégiques pour favoriser la mobilité au sein du territoire et les connexions avec les pôles urbains et/ou de mobilités importants qui existent en périphérie du SCoT


- Axes principaux connectant le territoire avec l'extérieur**
 - 
Axes existant
 - 
Axe à développer
- Axes de déplacement interne, et secondaires de connexion avec l'extérieur**
 - 
Axe Aubigny/Vailly/Sancerre
 - 
Autres axes
- Favoriser les moyens de mobilités alternatifs à l'usage individuel de la voiture : covoiturage autostop organisé, ...
 - Chercher à améliorer l'offre de transports collectifs / partagés (bus régionaux, etc) pour les liaisons avec Bourges, Cosne/Loire, Vierzon, Gien, et les gares proches de la Nièvre, en priorité pour la mobilité des actifs
 - Améliorer les connexions Est-Ouest du territoire, notamment entre Aubigny/Nère et Sancerre via Vailly/Sauldre pour désenclaver le Pays Fort
 - Chercher à optimiser l'offre de transport à la demande en cohérence avec les autres moyens de déplacements et les besoins des publics ciblés (captifs...)





Grands axes doux et cyclables :

 Loire à Vélo (existant)
 Sente verte Bourges – Aubigny/Nère (existant)


 Sente Verte Aubigny/Nère – Sully /Loire (Projet)

 Liaison Sancerre - Bourges (Projet)

 Continuer à valoriser la Sente Bleue (Blancafort – Brinon / Sauldre)

 Logique de bouclage des itinéraires à pied, à vélo, à cheval à l'échelle du territoire, en recherchant les accroches aux grands axes doux et cyclables du territoire et régionaux

Développer l'itinéraire équestre Sancerre – Chambord (route de d'Artagnan)

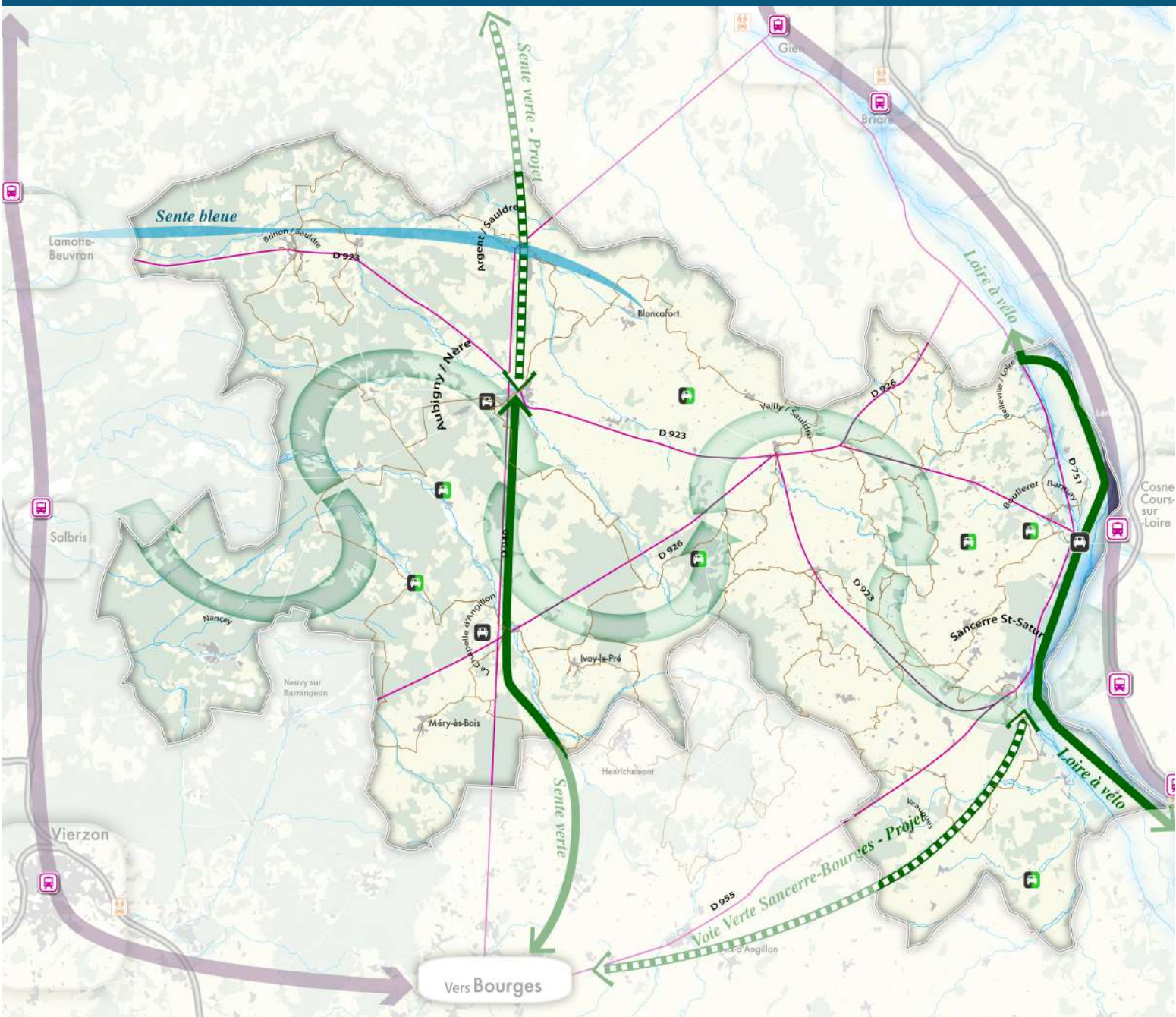
 Itinéraires équestre existant

Rappel

 Axes stratégiques de mobilité

 Gares

  Aires de covoiturage existantes



Le développement des services à la population

L'offre en services de proximité à préserver / renforcer (avec de l'innovation) pour accompagner l'attractivité des bassins de vie

Notamment : Petite enfance / enfance, commerce, offre médicale de proximité, activités associatives culturelles et de loisirs, MSAP, services aux actifs...

Prendre en compte les mobilités des actifs

Réfléchir à des services dans les villages qui soient différenciant ou en relai de ceux des pôles urbains principaux pour leur permettre de maintenir/développer une offre proximité de qualité et valorisent les spécificités locales

L'offre en services de plus grand rayonnement ou spécifique à développer

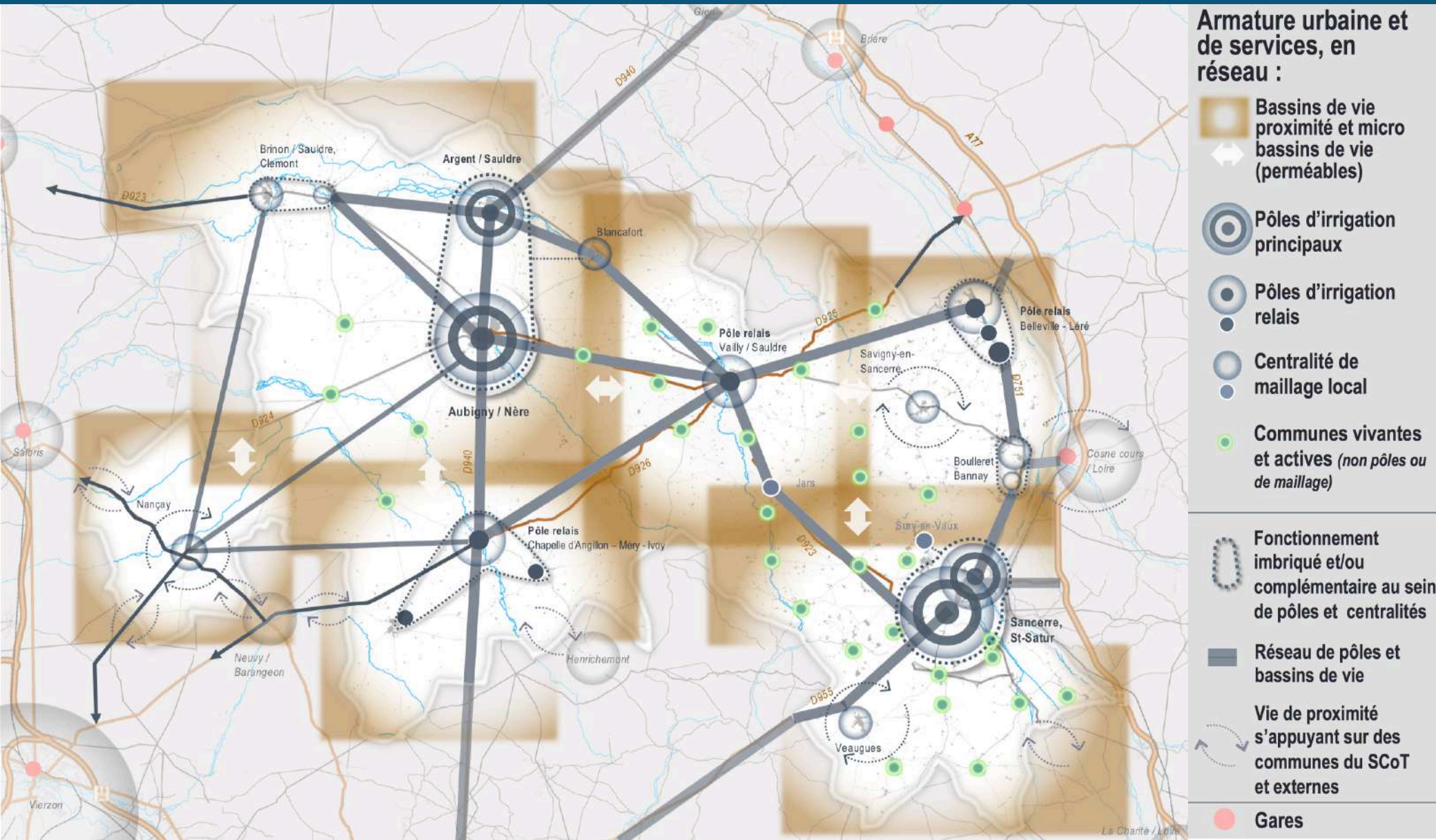
Services hospitaliers essentiels limitant les déplacements contraints vers les grands pôles de santé externes : radiologie, ...

Créer un pôle de formation visible qui peut évoluer en s'appuyant sur le numérique : notamment coopération avec Vierzon pour travailler sur une offre « Lycée de demain 4.0 »

Rejoint l'enjeu de développement de formations adaptées aux besoins d'aujourd'hui et en lien avec les activités économiques du territoire => travailler avec les entreprises

Imaginer un « pôle culturel » n'impliquant pas nécessairement des équipements en « dur » :

- Mise en réseau et lisibilité de l'offre (impliquant aussi la Nièvre) : maison de la culture (Sancerre), la Forge (Aubigny), maison de la Loire (Belleville), Cinéma (Cosne / Loire)..
- Développer l'événementiel « culture & sport » : Grand événement vélo s'appuyant sur la Loire, l'espace Trail et la démarche Unesco...
- Favoriser les « coordination / synergies » pour un agenda culturel fourni et une offre régulière
- Le numérique est essentiel : promotion saison culturelle, mise en valeur de sites patrimoniaux,
- Développer l'offre de tiers lieux « à notre façon » (espace associant espaces de travail / culture / loisir / convivialité)



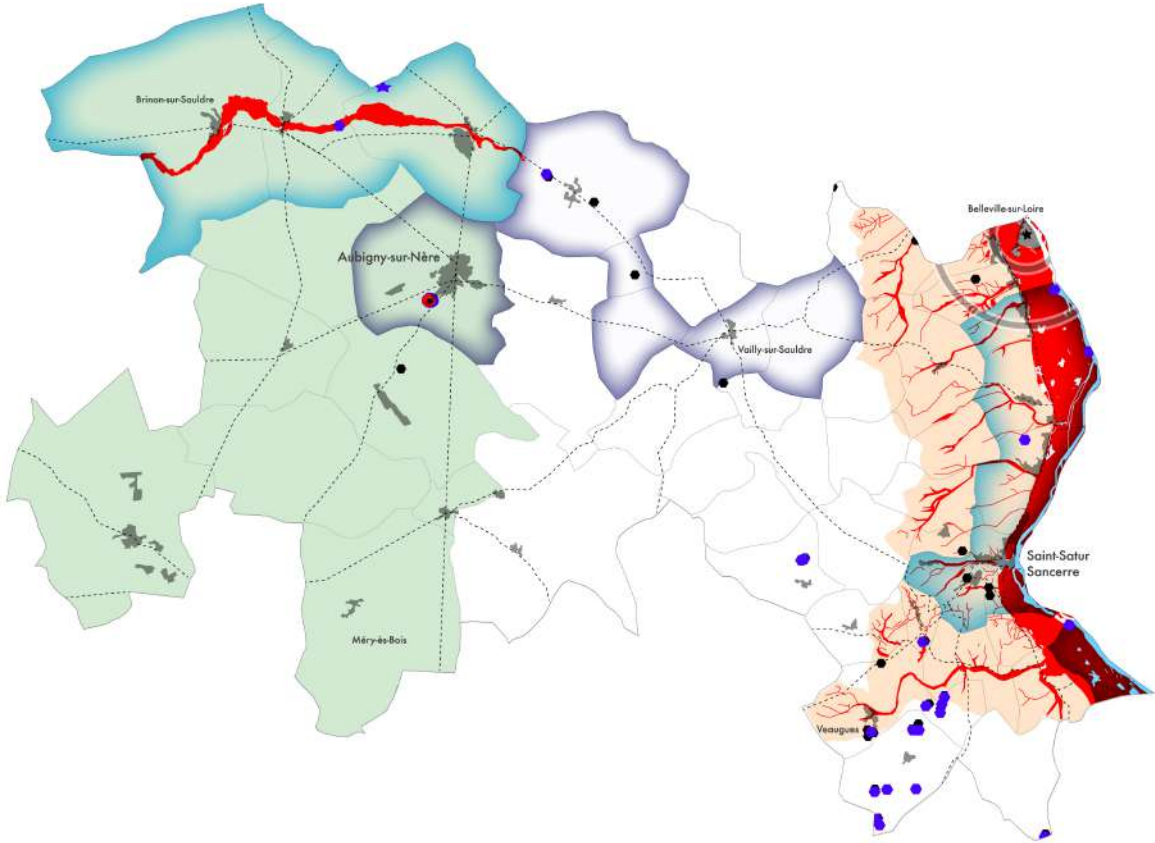
Cette armature implique que les pôles et centralités de maillage affirment leur poids résidentiels (logements et services) à l'échelle du Scot pour mettre en oeuvre cette irrigation. Les autres communes (vivantes et actives) doivent pouvoir maintenir leur population (voire l'augmenter légèrement, en fonction des capacités).

Développer la culture du risque

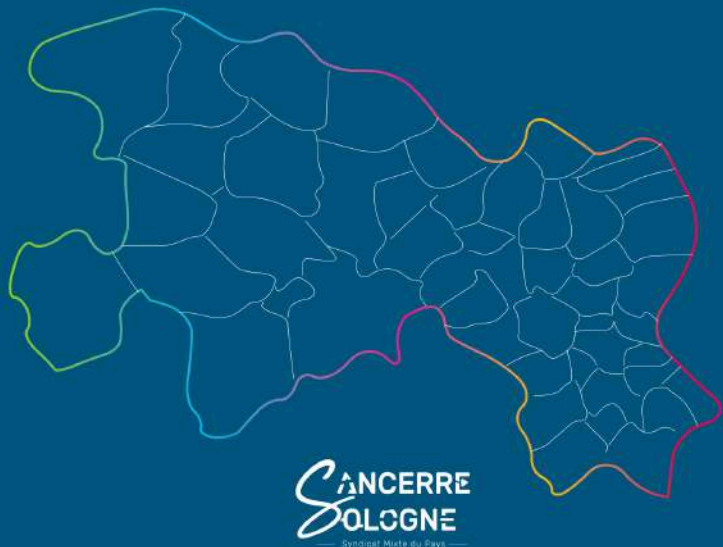
Une logique d'adaptation au risque mais aussi de réduction des vulnérabilités : ce qui implique une approche cohérente et solidaire entre les communes : gestion amont-aval des eaux pluviales et ruissellements, limitation / réduction de l'imperméabilisation de secteurs urbains exposés, préservation de la trame écologique...

Rappel des risques à prendre en compte (diagnostic) : inondation, coulées de boue – ruissèlements , retrait-gonflement des argiles, effondrement de cavités, feux de forêts, sismiques, nucléaire, barrage, industriel

- PPR inondation « Loire » et « Sauldre » (dont zone rouge)
- PPR inondation et coulées de boues du Sancerrois (dont zone rouge)
- Commune à risque de feu de forêt (DDRM)
- Commune concernée par un risque de rupture de barrage (Sauldre) ou de digue (Loire)
- Commune avec PPR ruissellement/inondation prescrit
- ★ Risque nucléaire : périmètres de 2 km (maîtrise de l'urbanisation) et 5 km (zone d'évacuation du PPI)
- ★ Barrage de l'étang du Puits
- ⬢ Risque de mouvement de terrain : mouvement répertorié (Géorisque)
- ⬢ Risque de mouvement de terrain : cavité répertoriés (Géorisque)
- Transport de matières dangereuses (routes et voie ferrée)
- ⦿ Risque industriel (zonage PPRT)



PPR : Plan de Prévention des Risques
 PPRT : Plan de Prévention des Risques Technologiques
 PPI : Plan Particulier d'Intervention
 DDRM : Document Départemental des Risques Majeurs



S'informer et participer à la démarche du SCoT

Site internet du Pays Sancerre Sologne

qui permet de consulter des documents du SCoT en ligne :

- <http://www.pays-sancerre-sologne.com/page-SCoT-109.html>

Articles dans la presse

Dossier de concertation

regroupant des documents du SCoT, en consultation dans les lieux de concertation suivants (aux jours et heures habituels d'ouverture au public) :

- au siège du Pays Sancerre Sologne : VAILLY SUR SAULDRE
- au siège respectif des 2 Communautés de Communes « Pays Fort Sancerrois Val de Loire » et « Sauldre et Sologne » : SANCERRE ET AUBIGNY/NÈRE
- dans les mairies d'Aubigny sur Nère et de Léré

Réunion publique

une deuxième réunion publique sera réalisée et abordera plus spécifiquement les orientations et objectifs du projet

Les registres de concertation

mis à la disposition du public, dans les lieux de concertation ci-avant, pour consigner ses avis et observations

Les avis et observations du public sur le SCoT peuvent aussi être transmis à Mme RENIER, Présidente du Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne, aux adresses suivantes :

- **Par courrier** : Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne, 7, rue de la Gare, 18260 Vailly sur Sauldre
- **Ou par email** : contact@pays-sancerre-sologne.com

Et aussi, l'enquête publique

qui se déroulera après l'arrêt du SCoT (par le Comité Syndical du Pays de Sancerre Sologne) et la consultation des Personnes Publiques Associées